PROJET D'ÉTABLISSEMENT

du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud

2025-2028

CENTRE HOSPITALIER FONDATION VALLÉE

GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

GHT PSY SUD PARIS

Édito

Le groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud est un acteur majeur de la psychiatrie publique en Île-de-France. Créé le 1er janvier 2025, il est le fruit de la fusion du centre hospitalier Fondation Vallée, établissement spécialisé dans la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, et du groupe hospitalier Paul Guiraud, spécialisé en psychiatrie de l'adulte.

Depuis 2018, la mise en place d'une direction commune et le fonctionnement progressivement intégré des deux structures ont permis le déploiement d'une stratégie médico-soignante et territoriale partagée. En 2024, une nouvelle étape a été engagée avec le vote favorable des instances pour la création du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud dans la perspective d'une meilleure articulation des filières de prise en charge, mais aussi d'une plus grande lisibilité institutionnelle.

Véritable feuille de route jusqu'en 2028, le projet du nouvel établissement réaffirme nos valeurs communes : « **Soutenir le soin expert ; Promouvoir le partenariat patient ; Cultiver la créativité** ». Il est le fruit des travaux menés respectivement par les communautés de la Fondation Vallée et de Paul Guiraud, et traduit l'ambition portée par leurs projets médicaux : **Accompagner vers le rétablissement**. Notre enjeu pour les quatre années à venir est ainsi d'adapter, en partenariat avec les personnes concernées, notre offre de soins en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et en psychiatrie de l'adulte sur nos territoires du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du projet médico-soignant du **GHT Psy Sud Paris** dont le groupe hospitalier est l'établissement support, prévoyant de nombreuses collaborations avec l'EPS Erasme.

Enfin, notre projet conforte les priorités déjà partagées par Paul Guiraud et la Fondation Vallée et renforcées par leur regroupement : le développement de la recherche ; l'exigence de qualité ; l'attractivité et la qualité de vie au travail, et la promotion du développement durable.

Maxime Plusquellec,
Président du Conseil de Surveillance

Docteur Juliette Grémion,
Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement

Monsieur Lazare Reyes,
Directeur du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud

En un clin d'œil

Le groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud assure une mission de service public en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et en psychiatrie de l'adulte structurée autour de prises en charge sectorielles, de recours, et spécialisées. Il couvre un territoire étendu, dense et urbain de 30 communes regroupant près d'un million d'habitants. Il a pour objectifs de garantir aux personnes atteintes de troubles psychiques de tout âge un accès aux soins de qualité, mais aussi un accompagnement adapté pour favoriser leur participation sociale et leur citoyenneté, dans une perspective de rétablissement.

ONZE SECTEURS DE PSYCHIATRIE ADULTE ET UN SECTEUR DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

- **Onze secteurs de psychiatrie adulte** (cinq dans le Val-de-Marne, six dans les Hauts-de-Seine, avec quatre sites d'hospitalisation et 55 structures extrahospitalières) ;
- Un **secteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** (secteur I-06 du Val-de-Marne, avec trois sites d'hospitalisation et 10 structures extrahospitalières).

UNE PRISE EN CHARGE DE L'URGENCE ET DE LA CRISE

- **Trois sites d'urgences adultes,** avec la prise en charge psychiatrique au sein des services d'accueil et d'urgence (SAU) des hôpitaux du Kremlin-Bicêtre, d'Antoine Béclère et d'Ambroise Paré (GHU Paris Saclay, APHP) ;
- **Un site d'urgences pédiatriques,** au sein du SAU pédiatrique du Kremlin-Bicêtre, avec à proximité une unité d'hospitalisation de courte durée non programmée (ULPIJ - Urgences Liaison en Psychiatrie Infanto-Juvénile) ;
- Mais également la prise en charge de la crise en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'échelle du GHT grâce au **dispositif « Ressources »**.

UNE ACTIVITÉ D'EXPERTISE ET DE RECOURS

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

- Sur le Val-de-Marne : **une expertise diagnostique des troubles du neuro-développement** avec la plateforme de coordination et d'orientation pour suspicion des troubles du neuro-développement (TND), le Centre Diagnostic et Évaluation des Troubles du neuro-développement (l'Entretemps), au sein du service avis spécialisés et expertises ;
- Au niveau interdépartemental (91 Nord, 75 Sud, 94, 92 Sud et Est), une prise en charge en hospitalisation pour **l'évaluation et la stabilisation des enfants et adolescents souffrant de troubles psychiques complexes.**

Psychiatrie adulte

- Au niveau régional, l'**Unité pour Malades Difficiles** (UMD) Henri Colin, une des dix structures en France dédiées aux patients relevant de Soins psychiatriques sans consentement, à la Demande du Représentant de l'État (SDRE), et *« dont l'état de santé requiert la mise en œuvre, sur proposition médicale et dans un but thérapeutique, de protocoles de soins intensifs et de mesures de sécurité particulières »*. Il s'agit de la structure la plus importante après Sarreguemines, disposant de 70 lits et d'une équipe pluridisciplinaire favorisant la liaison auprès de structures extérieures d'Île-de-France, en amont et en aval de l'UMD.

DES PRISES EN CHARGE SPECIALISÉES

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

- Sur le secteur : Interventions médico-psychologiques précoces en **périnatalité** au sein de la maternité du CHU de Bicêtre et de l'Unité de Périnatalité Parents Bébés (UPPB l'heure bleue), pour les enfants de moins de 3 ans et leurs parents.

Psychiatrie adulte

- 2 équipes mobiles de psychiatrie de la personne âgée (92 et 94) ;
- 2 équipes mobiles de psychiatrie précarité (92 et 94) ;
- 2 plateformes labellisées de réhabilitation psychosociale (92 et 94) ;
- 2 unités de thérapie familiale (92 et 94);
- 1 équipe mobile Handipsy (94) ;
- 1 dispositif mobile Safe Bus (94) destiné à la prévention et l'évaluation des troubles psychiques auprès des 16-25 ans ;
- 1 centre de consultation de psychotraumatisme (92 et 94);
- 1 service d'addictologie, comprenant un service de consultation, un hôpital de jour, une équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA), et un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ;
- 1 pôle régional pour patients sous main de justice, avec un service médico-psychologique régional (SMPR), une unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) ; un centre intersectoriel de soins pénalement ordonnés (CISPéO) ; un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dédié.

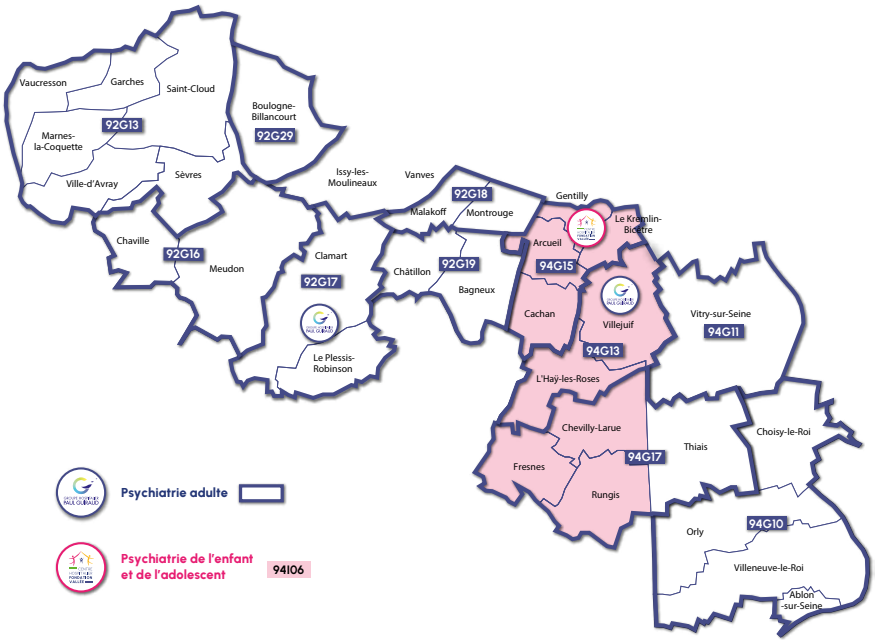

une file active globale de 25 000 patients adultes et 2 500 patients enfants ou adolescents

180 médecins 2 140 professionnels soignants, socio-éducatifs, médico-techniques, techniques et logistiques, administratifs

Deux instituts de formation sont rattachés au groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud : un pour les infirmiers (I.F.S.I.) et un pour les aides-soignants (I.F.A.S.).

Il convient enfin de souligner que le groupe hospitalier Paul Guiraud est l'établissement support du **Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Psy Sud Paris »**.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU GROUPE HOSPITALIER FONDATION VALLÉE - PAUL GUIRAUD 8

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT 14

AXES STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS POUR 2028 18

AXE STRATÉGIQUE 1
STRUCTURER LES FILIÈRES DE SOINS PARTAGÉES À L'ÉCHELLE DU NOUVEL ÉTABLISSEMENT ET DU GHT 19

Notre priorité N°1 · Développer notre filière de prise en charge de la Périnatalité 19

Notre priorité N°2 · Favoriser l'articulation entre psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et psychiatrie de l'adulte, et construire une filière Grands Adolescents-Jeunes Adultes 19

Notre priorité N°3 · Déployer la réhabilitation sur le groupe hospitalier 20

Notre priorité N°4 · Poursuivre notre politique de prévention 21

AXE STRATÉGIQUE 2
CONSOLIDER NOTRE OFFRE DE SOINS DE RECOURS ET SPÉCIALISÉS 22

Notre priorité N°5 · Faire du dispositif de diagnostic des TSA-TND un pôle d'excellence à l'échelle territoriale 22

Notre priorité N°6 · Développer notre offre de soins de recours : « Malades difficiles » et patients sous main de justice 22

Notre priorité N°7 · Valoriser notre offre de soins spécialisés 23

AXE STRATÉGIQUE 3
RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE EN PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT 24

Notre priorité N°8 · Accroître les capacités de réponse aux situations de crise et d'urgence 24

Notre priorité N°9 · Améliorer les parcours des patients 24

AXE STRATÉGIQUE 4
ADAPTER L'OFFRE DE SOINS DE PSYCHIATRIE ADULTE 26

Notre priorité N°10 · Consolider notre offre de soins ambulatoire et prévenir la crise 26

Notre priorité N°11 · Poursuivre notre politique d'aller-vers les populations avec des besoins spécifiques 27

Notre priorité N°12 · Adapter notre offre d'hospitalisation aux besoins 28

AXE STRATÉGIQUE 5
ASSOCIER LES USAGERS ET ACCOMPAGNER LES PROCHES 30

Notre priorité N°13 · Affirmer le partenariat patient comme une priorité institutionnelle 30

Notre priorité N°14 · Poursuivre le déploiement de l'éducation thérapeutique 31

Notre priorité N°15 · Accompagner l'entourage 31

Sommaire

AXE STRATÉGIQUE 6
TRAVAILLER EN PARTENARIAT SUR LES TERRITOIRES 32
Notre priorité N°16 · Etre plus visibles et plus lisibles 32
Notre priorité N°17 · Renforcer le partenariat avec la ville 33
Notre priorité N°18 · Poursuivre le partenariat avec le secteur social 35
Notre priorité N°19 · Approfondir le partenariat avec le secteur médico-social et les MDPH 35

AXE STRATÉGIQUE 7
DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT 36
Notre priorité N°20 · Structurer notre appui à la recherche 36
Notre priorité N°21 · Améliorer notre accueil des étudiants 36
Notre priorité N°22 · Favoriser l'innovation 36

AXE STRATÉGIQUE 8
VISER L'EXCELLENCE DES SOINS 37
Notre priorité N°23 · Développer la culture de l'évaluation de la pertinence et du résultat au plus proche des équipes de terrain 37
Notre priorité N°24 · Renforcer le travail en équipe et en partenariat avec les patients 37
Notre priorité N°25 · Promouvoir les bonnes pratiques à l'échelle du GHT 37

AXE STRATÉGIQUE 9
S'ENGAGER POUR UN MANAGEMENT COLLABORATIF, LA QVCT ET L'ATTRACTIVITÉ 38
Notre priorité N°26 · Réunir les conditions d'une gouvernance lisible, associant nos parties prenantes 38
Notre priorité N°27 · Promouvoir un management collaboratif, valorisant la créativité 38
Notre priorité N°28 · Accélérer notre politique de qualité de vie et de conditions au travail (QVCT) 39
Notre priorité N°29 · Être attractifs et fidéliser 39

AXE STRATÉGIQUE 10
PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS ACTIONS 40
Notre priorité N°30 · Réduire l'impact environnemental de l'établissement 40

MÉTHODE 42

GLOSSAIRE 46

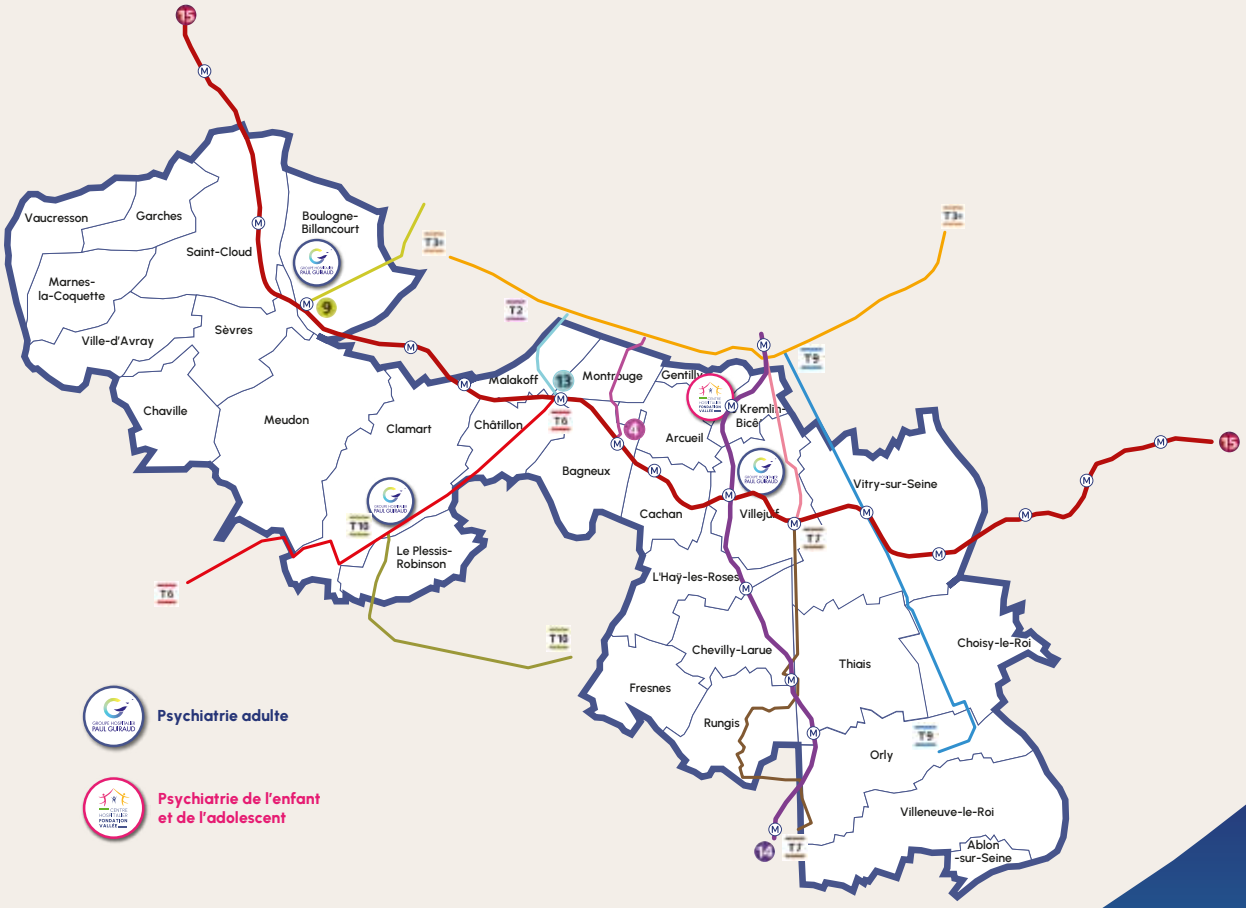

PRÉSENTATION DU NOUVEAU GROUPE HOSPITALIER FONDATION VALLÉE - PAUL GUIRAUD

1er JANVIER 2025 : CRÉATION DU NOUVEL ÉTABLISSEMENT

La direction commune entre Paul Guiraud et la Fondation Vallée, instaurée par la convention du 2 avril 2018, a facilité le déploiement d'une stratégie territoriale et d'une gestion optimisée, tout en préservant les spécificités de chaque établissement. Au printemps 2024, les deux établissements ont engagé une nouvelle étape, plus intégrée, de leur collaboration, avec la décision de fusion au 1er janvier 2025, toujours dans la perspective d'une meilleure articulation des filières de prise en charge, d'appui à la recherche et à l'universitarisation, mais aussi de plus grande lisibilité institutionnelle et de simplification organisationnelle.

Ce rapprochement représente un levier pour offrir à la population des soins de qualité toujours plus adaptés. Il permet également aux professionnels un enrichissement des compétences et des parcours, sur la base du volontariat, et une simplification du fonctionnement. **Il renforce notre stratégie en faveur d'une offre de soins publique en psychiatrie sur nos territoires du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine.**

UN GROUPE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Implantées dans l'ouest du Val-de-Marne, les unités de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud fournissent à la population une offre de soins graduée comprenant des consultations, une unité d'urgence, des unités d'hospitalisation à temps partiel et à temps complet. Elles interviennent sur trois zones différentes selon le type de prise en charge :

Sectorielle (secteur I-06 du Val-de-Marne) :

4 CMP (Gentilly, Kremlin Bicêtre, Chevilly-Larue, Villejuif) ; un CAP Ados à Villejuif, 5 hôpitaux de jour (2 pour enfants et 3 pour adolescents), 1 Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et le Centre thérapeutique du tout-petit ;

Départementale (Val-de-Marne) :

Urgences psychiatriques pédiatriques au SAU du Kremlin-Bicêtre, ULPIJ (Urgences Liaison en Psychiatrie Infanto-Juvénile) et Maison des 13-17 ;

Interdépartementale (91 Nord, 75 Sud, 94, 92 Sud et Est) :

Activité d'expertise sur les troubles du neuro-développement et unités d'hospitalisation de long et moyen séjour destinées aux enfants et aux adolescents.

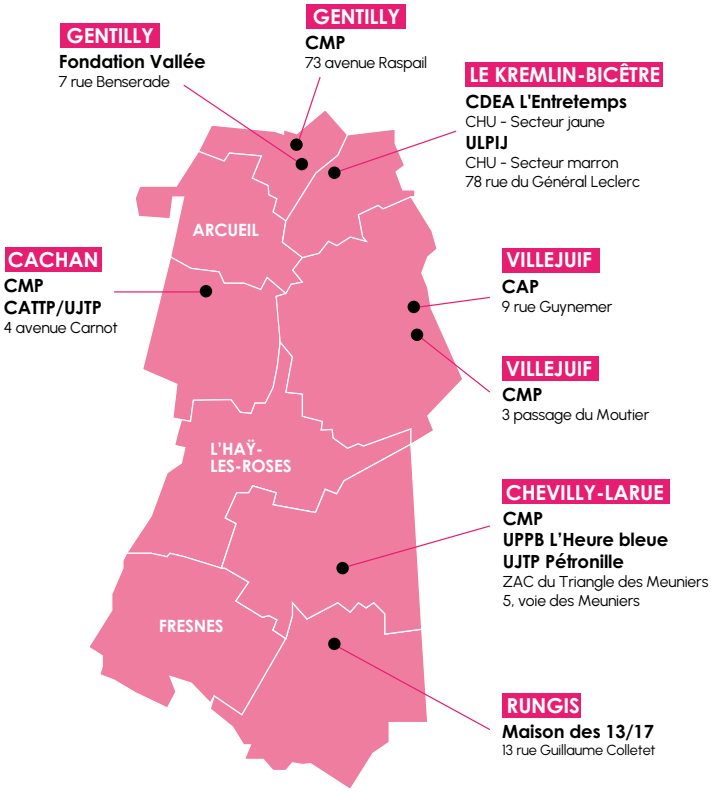

UN GROUPE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

Les **onze secteurs de psychiatrie adulte** du groupe hospitalier Fondation Vallée-Paul Guiraud (cinq dans le Val-de-Marne, six dans les Hauts-de-Seine) prennent en charge **près de 25 000 patients**, dont 80 % en extrahospitalier. Le groupe dispose pour cela de **quatre sites d'hospitalisation** et de **55 structures extrahospitalières**. S'y ajoutent une unité pour malades difficiles **(UMD)**, une unité hospitalière spécialement aménagée **(UHSA)**, un service médico-psychologique régional **(SMPR)** au centre pénitentiaire de Fresnes, un pôle addictions avec le **CSAPA Liberté** et ses antennes, une prise en charge en thérapie familiale, et un pôle de spécialités médicales. L'établissement contribue à l'activité des urgences psychiatriques au sein des services d'accueil et d'urgence (SAU) des hôpitaux de Bicêtre, Antoine Béclère et Ambroise Paré.

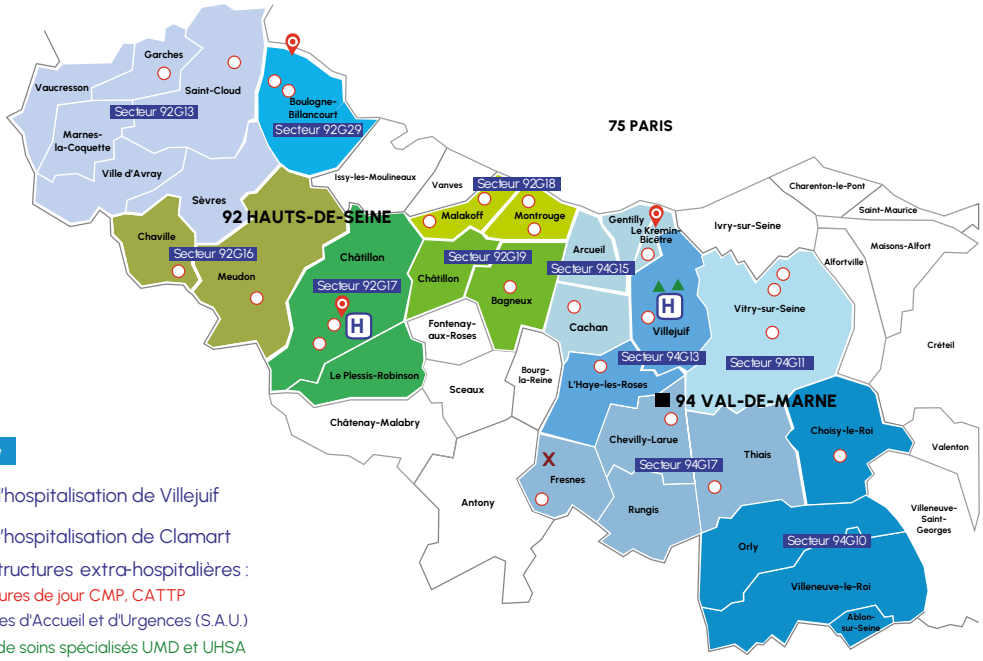

Légende

- H Site d'hospitalisation de Villejuif
- H Site d'hospitalisation de Clamart

Les structures extra-hospitalières :

- ○ Structures de jour CMP, CATTP
- Services d'Accueil et d'Urgences (S.A.U.)
- ▲ Lieux de soins spécialisés UMD et UHSA
- X Service Médico-Psychologique Régional détaché au centre pénitentiaire de Fresnes
- ■ Equipes mobiles 94T2 plateforme territoriale de coordination intégrative en santé mentale sur l'Ouest du Val de Marne (secteur 94)

UN GROUPE HOSPITALIER ENGAGÉ DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Le **statut hospitalo-universitaire** du Pôle « Urgences et Expertises » de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent confère au groupe hospitalier un rôle important en matière d'enseignement et de recherche, dimension confirmée par la collaboration active avec l'université Paris-Saclay.

UN GROUPE HOSPITALIER SUPPORT DU GHT PSY SUD PARIS

Le groupe hospitalier Fondation Vallée-Paul Guiraud est l'établissement support du **Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Psy Sud Paris »**. Ce GHT a été créé le 1er juillet 2016. Il comprend également l'EPS Erasme (Antony, 92). Le Groupe hospitalier Universitaire Paris Sud de l'AP-HP comme CHU de référence et des établissements médico-sociaux y sont associés, dans une logique de qualité des soins et de parcours cohérents à l'échelle du territoire du sud de Paris.

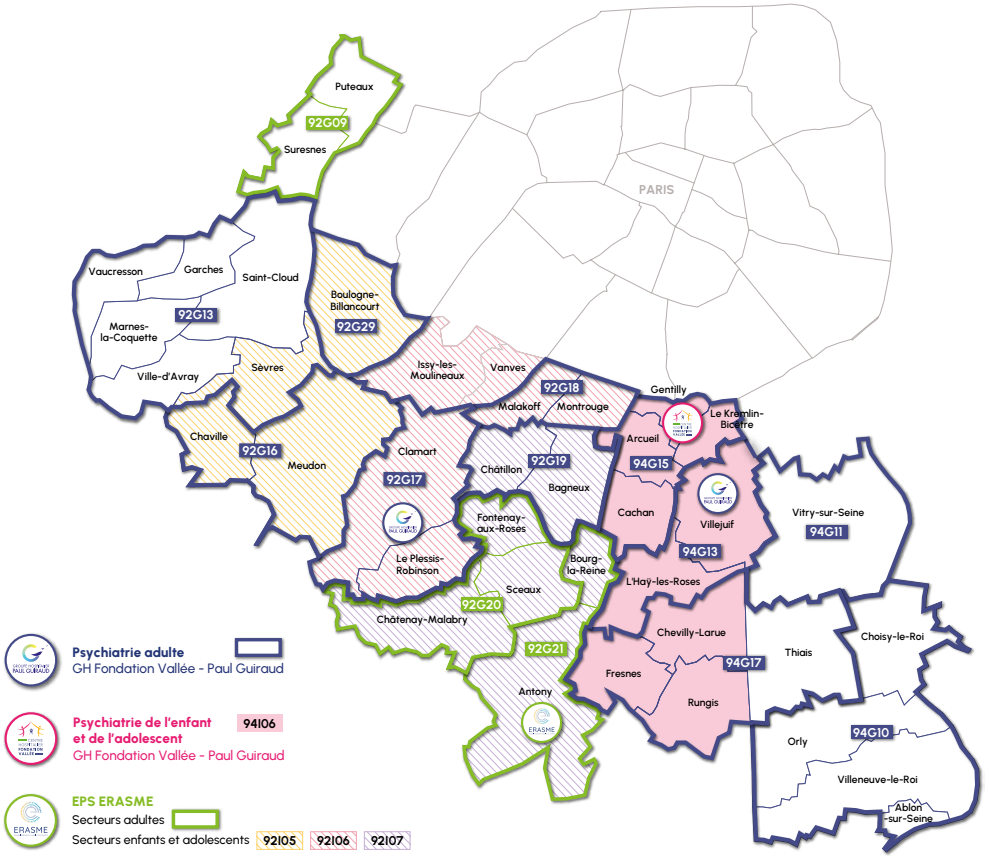

Le projet médico-soignant partagé (PMSP) du GHT pour la période 2024-2028 a été validé le 25 septembre 2024. Il porte onze thématiques prioritaires sur le territoire du GHT :

1. L'organisation de la prise en charge des urgences et de la crise ;
2. L'articulation entre psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et psychiatrie de l'adulte ;
3. La montée en charge des plateformes de réhabilitation psychosociale ;
4. La prise en charge du psychotraumatisme ;
5. La prévention et la prise en charge des addictions ;
6. L'organisation de la recherche, de l'enseignement et de la formation ;
7. L'organisation du soutien aux familles et à l'entourage ;
8. L'offre de soins pour les populations précaires ;
9. L'offre de soins pour la population âgée ;
10. Les soins somatiques ;
11. L'e-psychiatrie.

Ces thématiques correspondent à des axes de travail partagés avec l'EPS Erasme et sont déclinées en actions **reprises dans notre projet d'établissement**.

UN GROUPE HOSPITALIER FORT DE SES VALEURS

Le projet **« Fondation Vallée - Paul Guiraud 2028 »** s'inspire des trois valeurs cardinales de l'établissement.

Soutenir le soin expert

Tout d'abord le **soutien au soin expert** au sein de notre groupe hospitalier vise à promouvoir des pratiques de soins de haute qualité, dispensées par des professionnels qualifiés. Les professionnels ont accès à des opportunités de développement professionnel pour rester au fait des avancées en santé mentale. La collaboration interdisciplinaire est favorisée. De même, le soutien à la recherche et l'innovation a pour objectif de développer de nouvelles approches et prise en charge pour améliorer la qualité des soins et les résultats pour les patients.

C'est fort de ces trois valeurs que le groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud souhaite inscrire ses actions jusqu'en 2028 et ainsi assumer sa mission : **ACCOMPAGNER VERS LE RÉTABLISSEMENT.**

Promouvoir le partenariat patient

La **promotion du partenariat patient** structure également l'ensemble de nos actions par une implication croissante des patients et de leur famille le cas échéant dans la prise de décision, tant à l'échelle individuelle qu'institutionnelle. Cette valeur forte de notre groupe hospitalier vise à accroître leur satisfaction et à obtenir de meilleurs résultats dans nos prises en charge.

Cultiver la créativité

Enfin, dans un contexte de fortes tensions, il est fondamental pour notre groupe hospitalier de continuer à **cultiver sa créativité,** et plus largement la créativité des professionnels.

Le soutien à un management collaboratif et la promotion des initiatives collectives permettront de renforcer l'efficacité des soins et de favoriser l'innovation, toujours dans l'objectif d'améliorer l'expérience des patients.

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Conformément aux orientations du schéma régional de santé (SRS), promulgué par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France en 2023, le projet de notre établissement pour 2028 vise à **répondre à l'augmentation des besoins en matière de santé mentale.** Il intervient dans un contexte démographique et socio-économique contrasté au sein du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine, en cohérence avec les orientations des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM).

UNE RÉGION DENSÉMENT PEUPLÉE, JEUNE, ET MARQUÉE PAR DE FORTS CONTRASTES

Le territoire du nouveau groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud, sur la ligne du futur Grand Paris Express (ligne 15), connait une augmentation de sa population plus importante que celle de la Métropole du Grand Paris dans son ensemble (source Apur, Atelier parisien d'urbanisme).

Par ailleurs, comparativement aux autres régions métropolitaines françaises, l'Île-de-France est une région jeune. Il s'agit d'une région présentant des contrastes socio-économiques marqués y compris au sein des différentes communes des deux départements.

LES BESOINS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

La santé mentale, et en particulier des jeunes, s'est fortement détériorée depuis la crise sanitaire de la Covid 19, avec pour conséquence une augmentation des demandes de prise en charge et une nécessaire évolution de nos organisations pour y faire face.

Enfants et adolescents

L'observatoire régional de santé (ORS, La santé des franciliens, Diagnostic pour le projet régional de santé 2023-2027) constate un niveau élevé de souffrance psychique chez les collégiens et les lycéens : stress lié au travail scolaire (30 %), cyberharcèlement (6 %) ou harcèlement scolaire (5 %) et une santé mentale préoccupante, avant même la crise sanitaire. Le risque de dépression s'avère très fréquent chez les collégiens de 4e et 3e, et concerne quatre filles sur dix et trois garçons sur dix en Île-de-France, comme au niveau national. Chez les jeunes de 17 ans, il est retrouvé chez trois filles sur dix et près de deux garçons sur dix en Île-de-France pour 27 % chez les filles, 15 % chez les garçons en moyenne en France métropolitaine.

Les évolutions depuis 2011 montrent, en outre, une augmentation des tentatives de suicide en Île-de-France, de 1,7 % à 2,2 % pour les deux sexes, avec un fort impact sur le nombre de passages aux urgences.

Par ailleurs, si l'évolution de la prévalence des troubles du neuro-développement demeure difficile à caractériser, on peut considérer une prévalence entre 10 % et 20 % (avec 1 % de troubles du spectre autistique - TSA, 5 % de TDAH – troubles de l'attention et /ou hyperactivité, 8 % des troubles des acquisitions et des apprentissages), induisant un risque plus élevé de tentative de suicide. Une prise en charge plus précoce et ciblée de ces troubles constitue un enjeu majeur de santé publique, conformément à la Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neuro-développement.

Adultes

Selon la feuille de route nationale « Santé mentale et psychiatrie », trois millions de personnes souffrent de troubles psychiques sévères, dont 470 000 atteintes de troubles psychotiques (données Santé Publique France 2014). La prévalence en Île-de-France se situerait à un niveau intermédiaire (7,5 pour 1 000 en 2014). Nous ne disposons que de peu de données actualisées au niveau régional. Toutefois, l'ORS Île-de-France a communiqué sur l'augmentation de la prévalence des épisodes dépressifs caractérisés chez les 18-85 ans : 15 % des Franciliens ont en effet déclaré un épisode dépressif en 2021, prévalence ayant augmenté de près de 70 % entre 2017 et 2021. Les jeunes de 18-24 ans sont les plus touchés (près d'1 sur 4 en Île-de-France), et cette proportion a doublé entre 2017 et 2021.

L'ORS alerte également sur une hausse des pensées suicidaires depuis 2010, et surtout depuis 2017, chez les jeunes adultes de 18-24 ans alors qu'elles sont stables ou en diminution aux autres âges. Sur l'ensemble de la population francilienne, les tentatives de suicide ne diminuent pas et sont plus souvent déclarées par les personnes moins favorisées.

LA SANTÉ MENTALE, UNE PRIORITÉ NATIONALE ET RÉGIONALE

Le SRS a défini **la santé mentale comme priorité transversale du programme régional de santé**. Cette priorité se traduit concrètement au travers de :

- La promotion du partenariat en santé ;
- La généralisation des Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) ;
- Une stratégie multimodale de prévention du suicide ;
- Le repérage précoce des troubles psychiques ;
- Le renforcement de l'offre de soins de santé mentale, en assurant une meilleure gradation des prises en charge et en améliorant l'accessibilité dans les territoires les plus en besoin ;
- La promotion du rétablissement et de l'auto-détermination tout au long du parcours de soins et de vie des personnes concernées par le handicap psychique.

La **santé des jeunes** est également prise en compte dans son ensemble avec :

- Le déploiement des programmes de développement des compétences psychosociales des enfants de moins de 12 ans ;
- Le repérage précoce et l'expertise diagnostique des troubles du spectre de l'autisme et des troubles du neuro-développement (TND) ;
- La réponse aux situations de crise de l'adolescent dans chaque département ;
- L'organisation d'une offre territoriale adaptée à la prise en charge des grands adolescents et jeunes adultes.

Plus spécifiquement, concernant **les troubles du neuro-développemen**t (autisme, Dys, TDAH, TDI), **la stratégie nationale 2023-2027** définit une feuille de route composée de six engagements, portant sur un repérage le plus précoce possible, une meilleure adaptation de la scolarité aux particularités des élèves, de la fin de l'errance diagnostique à tout âge et un accompagnement de qualité tout au long de la vie.

Fort de ces priorités et des travaux des projets territoriaux de santé mentale (PTSM) du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine, le projet du nouvel établissement réaffirme les objectifs du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud, réunis en dix axes stratégiques :

1. Structurer les filières de soins partagées à l'échelle du nouvel établissement et du GHT ;
2. Consolider notre offre de soins de recours et spécialisés ;
3. Renforcer les dispositifs de prise en charge en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ;
4. Adapter l'offre de soins de psychiatrie adulte ;
5. Associer les usagers et accompagner les proches ;
6. Travailler en partenariat sur les territoires ;
7. Développer la recherche ; l'enseignement et promouvoir l'innovation ;
8. Viser l'excellence des soins ;
9. S'engager pour un management collaboratif, la QVT et l'attractivité à l'échelle du nouvel établissement ;
10. Promouvoir le développement durable dans toutes nos actions.

AXES STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS POUR 2028

AXE STRATÉGIQUE 1

STRUCTURER LES FILIÈRES DE SOINS PARTAGÉES À L'ÉCHELLE DU NOUVEL ÉTABLISSEMENT ET DU GHT

La construction du nouvel établissement Fondation Vallée - Paul Guiraud et la collaboration à l'échelle du GHT permettent de **consolider nos filières de soins partagées dans quatre domaines prioritaires** : la périnatalité ; la transition et la prise en charge des grands adolescents-jeunes adultes ; la réhabilitation ; et la prévention.

NOTRE PRIORITÉ N°1 DÉVELOPPER NOTRE FILIÈRE DE PRISE EN CHARGE DE LA PÉRINATALITÉ

Depuis 2021, les 1000 premiers jours sont au cœur des enjeux de santé publique. Pour le groupe hospitalier qui déploie une prise en charge périnatale au travers du « Réseau bébés » à la maternité du Kremlin-Bicêtre, dans les CMP et au sein de l'Unité de Périnatalité Parents Bébés (UPPB l'« heure bleue »), il s'agit de renforcer cette offre dans le cadre du projet médico-soignant partagé du GHT Psy Sud Paris.

Le **projet de dispositif intersectoriel de psychiatrie périnatale** associant psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et psychiatrie de l'adulte s'articule ainsi autour d'une équipe mobile intersectorielle dans l'Ouest du 94, avec pour mission d'évaluer, d'orienter et de réaliser un travail de liaison auprès des différents partenaires.

Notre volonté est également de généraliser les **référents périnatalité** dans tous les CMP adultes de l'établissement, et, plus largement, de sensibiliser et de former les professionnels afin de pouvoir organiser des co-consultations psychiatrie adulte et périnatalité.

Enfin, notre enjeu est de renforcer le **tissu partenarial avec les PMI** du Val-de-Marne, avec par exemple la création d'un lieu d'accueil partagé, et de renforcer les liens avec la maison des 1000 premiers jours de Villejuif.

NOTRE PRIORITÉ N°2 FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT ET PSYCHIATRIE DE L'ADULTE, ET CONSTRUIRE UNE FILIÈRE GRANDS ADOLESCENTS-JEUNES ADULTES

La collaboration à l'échelle du nouveau groupe hospitalier et du GHT a permis de formaliser le parcours de transition et le relais entre les structures de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et les structures adultes grâce à une coopération accrue.

De façon plus spécifique, dans un contexte marqué par la dégradation de l'état de santé psychique des plus jeunes, le Schéma Régional de Santé invite chaque département à organiser une prise en charge des grands adolescents et jeunes adultes. Le GHT entend répondre à ce besoin de prise en charge précoce, **avec la formalisation et la coordination de deux filières de soins spécialisés, une sur les Hauts-de-Seine, une sur le Val-de-Marne,** avec pour objectifs de :

- Détecter de manière précoce les troubles psychiatriques émergents ;
- Éviter les hospitalisations non programmées et le passage aux urgences des 16-25 ans ;
- Éviter les ruptures de prise en charge et les errances de soins lors de la transition à l'âge adulte ;
- Réduire les délais d'attente avant une hospitalisation et améliorer les conditions de prise en charge en créant une unité dédiée.

Chaque filière intégrera une activité de prévention et proposera des soins gradués, du repérage jusqu'à l'hospitalisation en passant par le suivi ambulatoire, y compris à domicile. Elles comprendront chacune une unité d'hospitalisation complète (une relevant du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud, l'autre de l'EPS Erasme), de 10 à 12 lits, s'inscrivant au sein d'une filière de soins adaptés et favorisant le relais entre psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et psychiatrie adulte.

NOTRE PRIORITÉ N°3
DÉPLOYER LA RÉHABILITATION SUR LE GROUPE HOSPITALIER

En psychiatrie, environ 80% des usagers sont pris en charge en ambulatoire avec des épisodes de ré-hospitalisation plus ou moins fréquents, épisodes rendus nécessaires par la maladie parfois, mais encore trop souvent en raison de ruptures de parcours. Les personnes atteintes de troubles psychiques, sous traitement stabilisé, ont besoin d'appui pour se réinsérer dans la vie sociale, accéder au logement, à l'emploi et à la formation, à une vie citoyenne pleine et entière, c'est-à-dire au rétablissement.

La réhabilitation psychosociale propose une philosophie de soins orientée vers l'inclusion sociale des personnes atteintes d'un trouble psychique. Il s'agit de prendre en compte la nature et la complexité de leurs difficultés et de leurs besoins, mais également leurs compétences, les capacités préservées, leur capacité à agir, tout en respectant leurs choix, en stimulant leur motivation et en co construisant avec eux leur projet d'insertion.

Des techniques de soins particulières, dites de réhabilitation psychosociale (RPS), les aident à préserver, conforter leurs fonctions cognitives et leurs habiletés sociales, socle indispensable pour se maintenir dans le milieu de vie le plus ordinaire possible.

Le groupe hospitalier et plus largement le GHT Psy Sud Paris ont ainsi initié deux plateformes de réhabilitation psychosociale : une **plateforme pour le Val-de-Marne ouest** et une **plateforme pour le sud et le centre des Hauts-de-Seine.**

Pour le Val-de-Marne ouest

L'unité mobile de réhabilitation psychosociale, l'UIRPS (**U**nité **I**ntersectorielle de **R**éhabilitation **P**sychosociale), est basée à Vitry-sur-Seine et se déplace dans les deux unités référentes qui disposent de tout ou d'une partie des compétences pluridisciplinaires et des outils à mobiliser dans le cadre d'une démarche de RPS : L'hôpital de jour de Villejuif et l'hôpital de jour de Vitry.

Pour les Hauts-de-Seine sud et centre

La plateforme de réhabilitation psychosociale du GHT intervient dans cinq unités référentes : L'hôpital de jour Jean Wier de Suresnes, secteur 92G09 (EPS Erasme) ; l'hôpital de jour de réhabilitation psycho-sociale d'Antony du secteur 92G20 (EPS Erasme) ; l'hôpital de jour de Boulogne-Billancourt du secteur 92G29 ; l'hôpital de jour de Saint-Cloud du secteur 92G13 ; l'unité de remédiation cognitive et de coordination de la réhabilitation psychosociale des secteurs 92G16, 92G17, 92G18 et 92G19.

Ces deux plateformes interviennent en étroite collaboration avec les partenaires du territoire, notamment médico-sociaux. Elles ont vocation à soutenir les parcours des personnes accompagnées, en plein accord avec la feuille de route des PTSM. Elles inscrivent le rétablissement des personnes au sein d'un projet global de réhabilitation liant, par un travail en réseau, les acteurs du parcours de santé, conformément aux préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Il convient de noter la reconnaissance des plate-formes existantes avec leur labellisation par l'ARS, reconnaissance qui doit permettre leur montée en puissance afin d'offrir des soins de réhabilitation de qualité sur tout le territoire du GHT.

NOTRE PRIORITÉ N°4
POURSUIVRE NOTRE POLITIQUE DE PRÉVENTION

Expérimenter une nouvelle modalité de prévention et d'accès aux soins dans le champ somatique, intégrée aux soins psychiatriques

Le dispositif « **EMISSAIRES** » (Équipe mobile intersectorielle de soins somatiques intégrés, en réseau, et évalués), porté par le GHT, vise à enrichir les prises en charge somatiques des patients souffrant de troubles psychiatriques plus ou moins sévères. Il permet, grâce à des infirmiers de pratique avancée en psychiatrie adulte et une puéricultrice en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, une prise en charge intégrée et articulée au quotidien entre la médecine de ville, l'hospitalisation en psychiatrie infanto-juvénile, et les prises en charge en CMP adultes du Val-de-Marne.

Notre volonté est désormais d'étendre ce dispositif et de renforcer son fonctionnement.

À l'échelle du GHT, l'objectif est également de développer des actions communes en matière de formation continue et de renforcer les partenariats ville-hôpital.

Garantir un parcours thérapeutique médicamenteux coordonné, sans rupture et satisfaisant pour les patients souffrant de troubles psychiatriques : une approche territoriale ville-hôpital de pharmacie clinique

Le projet porté par la pharmacie à usage intérieur du groupe hospitalier et reconnu par le FIOP 2023 vise à installer des équipes pharmaceutiques territoriales sur les trois territoires de santé mentale couverts par le GHT Psy Sud Paris, afin de garantir :

- Une continuité du parcours thérapeutique médicamenteux coordonnée dans le cadre d'une CPTS ;
- Une continuité de pratique territoriale des soins pharmaceutiques en ville et à l'hôpital ;
- Une pratique de la pharmacie clinique - dont la conciliation médicamenteuse - articulée à de nouvelles compétences : celles d'un infirmier de pratique avancée et celles d'un patient partenaire ou pair aidant.

Un tel dispositif, en première intention déployé sur le secteur 94G10, contribuera grâce à l'appui d'un outil d'intelligence artificielle pour l'analyse d'ordonnance, à la juste prescription des produits pharmaceutiques, leur bon usage et au renforcement des vigilances sanitaires. Il a pour objectif la continuité de pratiques pharmaceutiques ville-hôpital et in fine le renforcement de l'observance.

Lutter contre les addictions : Le projet Hôpital sans tabac

Le groupe hospitalier Fondation Vallée-Paul Guiraud s'est engagé dans la stratégie Lieu de Santé Sans Tabac (LSST). Cette démarche institutionnelle propose d'accompagner les patients et professionnels qui le souhaitent pour diminuer leur consommation via le service d'addictologie de l'hôpital, ou de les orienter vers les structures adaptées, externes à l'établissement, pour une démarche plus anonyme.

Notre objectif pour 2028 ? Ne plus fumer dans l'enceinte et aux abords de l'établissement !

Prévenir grâce à l'activité physique adaptée : La Maison Sport Santé du Pôle Clamart

Notre Maison Sport Santé prend en charge des personnes en souffrance psychique relevant des secteurs du Pôle Clamart, adressées par des médecins généralistes, des psychiatres de ville ou les structures ambulatoires de psychiatrie, via les logiciels de prescription et d'information Prescriforme et Monbilansportsanté. Elle est sous la responsabilité d'un médecin généraliste du groupe hospitalier et est coordonnée par un psychomotricien. L'équipe se compose également d'un médecin psychiatre référent, d'un enseignant en activités physiques adaptées et d'un second psychomotricien. Elle accompagne plus de 110 patients adressés par 80 médecins prescripteurs, grâce à des partenariats avec sept mairies et quatre associations.

Notre objectif est de conforter cette activité de prévention en la valorisant auprès de nos tutelles, mais également d'échanger les bonnes pratiques en la matière à l'échelle du GHT.

AXE STRATÉGIQUE 2

CONSOLIDER NOTRE OFFRE DE SOINS DE RECOURS ET SPÉCIALISÉS

NOTRE PRIORITÉ N°5
FAIRE DU DISPOSITIF DE DIAGNOSTIC DES TSA-TND UN PÔLE D'EXCELLENCE À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

Conformément à la Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neuro-développement (TND), le groupe hospitalier souhaite renforcer son dispositif de diagnostic, d'évaluation et d'orientation pour les enfants souffrant de TND, avec :

- La consolidation de la plateforme de coordination et d'orientation **(PCO)** et de la plateforme de Diagnostic d'Autisme de Proximité **(PDAP)** TND Sud-Ouest du Val-de-Marne pour les **moins de 7 ans** en articulation avec le Centre de Diagnostic et d'évaluation de l'Autisme (CDEA) l'Entretemps, un des 10 CDEA d'Île-de-France en convention avec le Centre de Ressources Autisme Île-de-France (CRAIF) ;
- Le projet de Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) pour des **enfants âgés de 7 à 12 ans** ;
- L'amélioration des procédures d'évaluation et de prise en charge dans les CMP ;
- La poursuite de la formation des équipes des CMP.

Pour ce faire, le groupe hospitalier défend le projet de Fédération, visant une prise en charge globale experte TND sur un territoire élargi, ainsi qu'une meilleure articulation des acteurs du territoire, sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Dans le cadre du PMSP du GHT, il est également proposé, sur la base de cette expertise diagnostique, d'organiser le relais avec une prise en charge adaptée pour les adultes, pour éviter leur hospitalisation en psychiatrie le plus souvent par le biais des urgences.

NOTRE PRIORITÉ N°6
DÉVELOPPER NOTRE OFFRE DE SOINS DE RECOURS : « MALADES DIFFICILES » ET PATIENTS SOUS MAIN DE JUSTICE

L'établissement dispose d'un ensemble de dispositifs lui conférant une expérience et un savoir- faire dans la prise en charge des pathologies difficiles et/ou complexes, au travers de l'UMD, de l'UHSA et du SMPR.

Notre priorité est de poursuivre la dynamique d'aller-vers les **patients difficiles** engagée avec l'équipe pluridisciplinaire de liaison auprès des structures extérieures franciliennes, et d'augmenter notre offre de soins grâce à l'ouverture de quinze lits supplémentaires à l'UMD par extension de l'unité d'accueil (ouverture de cinq lits entrants hommes) et la création d'une unité de dix lits de préparation à la sortie.

Un programme de psychoéducation dont les objectifs sont « Reconnaitre ses troubles, Comprendre son traitement, Apprendre à vivre avec sa maladie » a d'ores et déjà été mis en place par les équipes de l'UHSA, en partenariat avec la pharmacie, pour renforcer l'observance en détention.

NOTRE PRIORITÉ N°7
VALORISER NOTRE OFFRE DE SOINS SPÉCIALISÉS

Plusieurs filières sont d'ores et déjà structurées pour des prises en charge transversales. Le **projet médico-soignant partagé** représente une opportunité pour aller plus loin à l'échelle du GHT avec :

- Le projet de consolidation du dispositif de prise en charge du **psycho-traumatisme**, répondant à de larges besoins au-delà du groupe hospitalier ;
- L'ouverture d'une unité d'hospitalisation complète **d'addictologie** en sus de l'hôpital de jour, de l'ELSA et des CSAPA.

FOCUS
LE CSAPA DE FRESNES ET LE CSAPA « LIBERTÉ »

CSAPA de Fresnes

Le CSAPA de Fresnes intervient au centre pénitentiaire de Fresnes qui se compose d'une maison d'arrêt des hommes, d'une maison d'arrêt des femmes et de l'EPSNF (Etablissement Public de Santé national de Fresnes) et dépend du pôle Patients sous main de justice. Le CSAPA de Fresnes propose une prise en charge multiple et pluridisciplinaire aux détenu.e.s et propose une offre globale de soins ambulatoires et d'accompagnement dont l'usager est libre de se saisir. Il assure également une mission de réduction des risques et des dommages en ayant déployé un programme d'échange de seringues. La file active est d'environ 1650 usagers.

CSAPA Liberté

Le CSAPA « Liberté » est multi-sites (Bagneux, Bourg-la-Reine, et Ivry-sur-Seine). Il comprend aussi deux consultations jeunes consommateurs (Bourg-la-Reine, et Ivry-sur-Seine). Le CSAPA « Liberté » fait partie du service d'addictologie. Sa file active est de 1 335 usagers. Il garantit une prise en charge globale, multimodale et individualisée qui mêle des compétences médicales, infirmières, psychologiques, sociales et éducatives ainsi que des prises en charge collectives : groupes thérapeutiques, actions de promotion de la santé, activités collectives. Le CSAPA « Liberté » dispose d'une salle de matériel de réduction des risques et des dommages, et propose des dispositifs particuliers de prise en charge : les Consultations jeunes consommateurs, le groupe d'accueil spécifique femmes. Il propose enfin la délivrance du Buvidal (TSO à action prolongée).

FOCUS
LE PAVILLON DES « A.R.T.S » : ACCOMPAGNEMENT RÉTABLISSEMENT THÉRAPIES SPÉCIALISÉES.

Fin 2022, il a été décidé de dédier un espace historique du site de Villejuif aux thérapies spécialisées, selon une triple logique :

- proposer des consultations innovantes et spécialisées ;
- s'inscrire dans une dynamique intersectorielle et à échelle GHT ;
- proposer un espace de prise en charge non stigmatisant.

Cette unité intersectorielle est placée sous la direction fonctionnelle du Président de CME. Les premières consultations ont débuté fin 2023.

AXE STRATÉGIQUE 3

RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE EN PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

NOTRE PRIORITÉ N°8 - ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DE RÉPONSE AUX SITUATIONS DE CRISE ET D'URGENCE

Le groupe hospitalier assure d'ores et déjà la **prise en charge des urgences pédopsychiatriques au sein de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.** Il porte également le développement de plusieurs modalités de prise en charge des urgences et des situations de crise en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Pour la prise en charge des urgences sur le territoire du GHT Psy Sud Paris et le Val-de-Marne :

- **Extension de l'ULPIJ** (Unité Urgence et Liaison en Psychiatrie Infanto-Juvénile) avec **deux lits et des moyens supplémentaires** pour pouvoir répondre à l'extension du territoire de recrutement au Sud du 92 ;
- **Création d'une Unité de Soins Intensifs Ambulatoires** (Alternative à l'hospitalisation temps plein ou en sortie d'hospitalisation temps plein pour des patients adhérents aux soins, avec un risque de passage à l'acte mesuré et un milieu familial mobilisé) adossée à l'ULPIJ ;
- **Création à terme d'une Equipe Mobile** adossée à l'Unité de Soins Intensifs Ambulatoires, pouvant intervenir en amont et en aval de l'hospitalisation.

En réponse aux situations de crise, afin de diminuer le recours aux SAU :

- **Consolidation de la mise en place du Dispositif Ressources 0-18 ans Psy Sud Paris** (RESeau de SOlutions en santé mentale pour la prise en charge de l'urgence et de la crise des enfants et des adolescents).

Ce dispositif déployé dans le cadre du GHT vise à sécuriser la réponse aux situations de crise par le recours à une évaluation rapide, une orientation vers une structure adaptée, voire une prise en charge ou un accompagnement bref au sein du dispositif, dans l'attente, le cas échéant, de la mise en œuvre effective des soins dans la structure d'orientation. Il repose sur une hotline téléphonique unique 5 jours sur 7 en journée et deux « accueils en psychiatrie infanto-juvéniles » (un, piloté par Erasme, dans les Hauts-de-Seine, et un dans le Val-de-Marne à la Fondation Vallée).

NOTRE PRIORITÉ N°9 - AMÉLIORER LES PARCOURS DES PATIENTS

Conformément aux orientations du PTSM 94, le projet d'établissement vise à intensifier les prises en charge sanitaires et à fluidifier les parcours en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Le groupe hospitalier souhaite ainsi réorganiser les CATTP et hôpitaux de jour pour dispenser des soins plus intensifs et plus précoces, avec :

- L'implantation d'une Unité de Jour à Temps Partiel (UJTP) « Pétronille » de huit places à Chevilly Larue articulée à une équipe mobile qui intervient au domicile, sur les lieux de socialisation et en soutien au début de la scolarisation. Elle accueille des enfants âgés de deux à cinq ans présentant des suspicions de troubles du neuro-développement ;
- La réorganisation de **l'UJTP/CATTP** « Bonnot » de 8 places à Gentilly, prenant en charge les enfants âgés de 4 à 12 ans présentant des troubles envahissant du développement et des psychoses infantiles et de l'hôpital de jour Astronef de 16 places accueillant des enfants âgés de 3 à 12 ans, pour permettre des prises en charge plus précoces, associées à une scolarisation et intensifier le travail avec les familles.

Il s'agit également de déployer des dispositifs spécifiques en amont et en aval de l'hospitalisation pour fluidifier les parcours avec :

- L'organisation de modalités d'hospitalisation séquentielle et de courte durée de patients dans des situations complexes pour soutenir leur accueil en établissement médico-social ;
- La réalisation d'un projet améliorant le fonctionnement du Service Hospitalisation Enfants.

FOCUS
PARCOURS DES 12-18 ANS

Pour les patients âgés de 12 à 18 ans, il est envisagé la mise en place de modalités d'hospitalisation séquentielle et de courte durée pour des évaluations et des soins, grâce à trois structures :

- L'unité de soins pour Adolescents (USA) Bourneville, unité d'hospitalisation à temps complet pour les patients âgés de 12 à 18 ans ;
- L'unité d'évaluation et de Traitement pour adolescents (UETA), unité d'hospitalisation à temps complet pour les patients âgés de 12 à 18 ans ;
- La maison des 13-17, unité d'hospitalisation à temps complet située à Rungis.

Adapter notre SDI

Cette adaptation constante de nos organisations aux besoins de patients et aux contraintes, nous conduit à repenser le schéma immobilier de la Fondation Vallée, tant en intra qu'en extra-hospitalier. Notre enjeu est en effet aujourd'hui de penser un nouveau schéma en capacité de répondre aux évolutions de prise en charge en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent dans les années à venir.

Développer l'aller-vers

De façon transversale, le groupe hospitalier souhaite renforcer l'accessibilité des soins, sa dynamique d'aller-vers et la lisibilité de son offre de soins.

L'objectif est de mettre en place avant 2028 une consultation non sectorisée au sein du GHU Paris Saclay pour répondre aux demandes concernant des enfants et adolescents qui ne trouvent pas leur place dans le dispositif sectorisé de pédopsychiatrie du territoire du GHT Psy Sud Paris (patients hors secteur hospitalisés ou suivis en pédiatrie, mineurs non accompagnés, jeunes confiés à l'ASE ou relevant de la PJJ...).

Le **dispositif Safe Bus**, porté par le groupe hospitalier met également à disposition un lieu de prise en charge pluridisciplinaire, mobile, non stigmatisant et représentant un espace de consultation, d'accueil et de prise en charge au plus près des publics concernés, dans un contexte global de rapport rasséréné de la famille et de l'entourage aux soins spécialisés. Il a pour objectif le déploiement d'actions de prévention, de soin ou d'accompagnement en santé mentale et addictologie pour les 15-26 ans résidant dans l'ouest du Val-de-Marne.

FOCUS
L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE LA FONDATION VALLÉE

L'unité d'enseignement accueille 90 élèves (patients du groupe hospitalier). L'équipe pédagogique est composée d'une coordonnatrice, de professeurs des écoles, de professeurs de lycée professionnel ; un professeur d'éducation physique et sportive et d'un professeur de collège en mathématiques. Tous ces enseignants relèvent de l'Éducation Nationale. Les temps scolaires sont définis en fonction du projet scolaire de chaque jeune. Ils sont plus ou moins longs selon les objectifs pédagogiques fixés et les indications médicales prescrites.

La mission première de l'unité est de dispenser un enseignement adapté et individualisé qui s'appuie sur les programmes officiels de l'Éducation Nationale. Les prises en charge scolaires varient également en fonction de l'âge des élèves. Les élèves de moins de 12 ans (dans l'année scolaire) bénéficient uniquement d'une prise en charge avec un professeur des écoles. Les élèves de 12 ans ou plus peuvent bénéficier en plus d'un enseignement préprofessionnel adapté (grâce notamment à des partenariats en ESAT) et pour certains également d'un enseignement secondaire général.

AXE STRATÉGIQUE 4

ADAPTER L'OFFRE DE SOINS DE PSYCHIATRIE ADULTE

NOTRE PRIORITÉ N°10
CONSOLIDER NOTRE OFFRE DE SOINS AMBULATOIRE ET PRÉVENIR LA CRISE

Face à des demandes d'intervention exponentielles, notre priorité est de concevoir des organisations capables de conjuguer prévention, soins aux patients présentant les troubles les plus sévères, et rééducation-réadaptation pour les patients les plus fragiles. Cela suppose d'adapter notre offre de soins, particulièrement en ambulatoire. Pour ce faire, le groupe hospitalier a défini trois objectifs opérationnels à l'horizon 2028 :

Évaluer puis formaliser le dispositif d'intervention en ambulatoire, en matière de prévention et de prise en charge de la crise psychique

Au regard des tensions croissantes sur les parcours patients, le groupe hospitalier Fondation Vallée-Paul Guiraud souhaite établir un état des lieux de son organisation puis déployer sur l'ensemble de ses territoires un plan d'actions selon trois axes, portant sur **la régulation des patients en amont des urgences, en articulation avec les futurs SAS Psy et la médecine de ville (CPTS, ...),** et le développement ou renforcement d'**équipes mobiles d'aller-vers** ; la possibilité de **prise en charge non programmée en CMP** ; et enfin l'amélioration des conditions de prise en charge dans les SAU où nous intervenons en étroite collaboration avec nos partenaires du GHU Paris Saclay ainsi que le suivi médical des patients.

L'ensemble du dispositif ambulatoire visera ainsi à améliorer les délais d'accès aux soins psychiatriques, à prendre en charge au plus près et de façon adaptée les patients, en prévention de la crise.

Définir et déployer le schéma directeur immobilier ambulatoire, en tenant compte des besoins des usagers et des professionnels

La situation des dispositifs extrahospitaliers demeure hétérogène selon les secteurs : la configuration et l'organisation de certains locaux ne sont pas adaptées aux activités, l'hôpital n'en est pas toujours propriétaire... Au regard des adaptations attendues de notre organisation et à l'occasion de l'élaboration du schéma directeur immobilier ambulatoire, il convient donc d'examiner, secteur par secteur, pôle par pôle, les aménagements possibles de structures (déménagements, regroupement sur un même site, rénovation...) en prenant en compte les situations existantes, les particularités locales (population, transports en commun, ...), les projets des équipes, et ce afin de répondre au mieux aux demandes de soins.

Déployer les outils numériques en appui à notre offre ambulatoire

Les technologies de l'information et de la communication constituent une véritable opportunité pour faciliter l'accès aux soins et à la prévention, les coordinations entre équipes de soins et avec les partenaires des secteurs : télémédecine, télé-expertise, visioconférence, applications numériques diverses, objets connectés. Si la pandémie Covid-19 a contribué à un essor relatif de ces pratiques, il convient désormais de définir un plan d'intégration de leur utilisation au quotidien.

Par ailleurs, l'établissement souhaite pouvoir accueillir et soutenir des expérimentations voulues par les secteurs concernant l'emploi d'applications numériques ou d'objets connectés, facilitant l'accès à la prévention et à la promotion en santé mentale, le suivi médical des patients.

FOCUS
PROJET TEPAPS (TÉLÉMÉDECINE EN PSYCHIATRIE ET ADDICTOLOGIE PARIS-SUD)

Ce projet a été élaboré à l'instigation du service de psychiatrie universitaire de Bicêtre (AP-HP), le GHT Psy Sud Paris et la Maison des addictions, des troubles mentaux et de la santé 94 ouest (MCATMS 94 ouest), qui regroupe des réseaux de santé en psychiatrie et en addictologie et une structure de prévention en addictologie, avec pour objectif de développer, sur le territoire du sud francilien, un dispositif de TM ville-hôpital coordonné, dans le champ de la psychiatrie et de l'addictologie. Soutenu par l'ARSIF et l'AP-HP, il s'appuie sur l'expertise du groupement de coordination sanitaire (GCS) Sesan. Entré dans sa phase pilote au cours du deuxième trimestre 2019, il a permis d'initier une activité de téléconsultation (TLC) et de télé-expertise (TLE).

L'activité de TLE est destinée à 3 grandes catégories de requérants :

- les établissements médico-sociaux dédiés à l'accueil des personnes handicapées (GHT Psy Sud Paris) ;
- la plateforme territoriale d'appui (PTA) 94 ouest qui, pour certains de ses cas complexes, sollicite des expertises psychiatriques et addictologiques auprès de la MCATMS ;
- les médecins généralistes qui peuvent solliciter une TLE auprès des établissements porteurs du projet TEPAPS.

Freiné par la crise sanitaire, la reprise du déploiement de ce projet pourrait permettre d'étendre l'activité de télémédecine à d'autres domaines, notamment à l'addictologie.

NOTRE PRIORITÉ N°11
POURSUIVRE NOTRE POLITIQUE D'ALLER-VERS LES POPULATIONS AVEC DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Patients précaires

Le programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) 2023-2028 porte le constat d'une région francilienne très contrastée socialement, y compris sur les territoires du GHT. Le groupe hospitalier est structuré pour accompagner les personnes en situation de précarité présentant des troubles psychiques avec :

- **Pour le Val-de-Marne, l'EMPPRE,** rattachée au secteur 94G15. Sa création s'inscrit dans le cadre du réseau ORIGNAL, plate-forme territoriale de coordination intégrative en santé mentale sur le Val-de-Marne Ouest ;
- **Pour les Hauts-de-Seine, l'EMPP « Un Pas »,** qui couvre les secteurs de psychiatrie générale du sud du département des Hauts-de-Seine (92), correspondant aux unités territoriales Sud et Ouest du découpage d'intervention des services sociaux départementaux des Hauts-de-Seine.

Il s'agit à l'horizon 2028 de consolider ces dispositifs à l'échelle du GHT avec :

- Une formation des CMP à la spécificité de la prise en charge des populations précaires ;
- L'organisation de rencontres entre structures et la co-construction de modalités de travail conjoint ;
- L'étude de l'extension des prises en charge vers la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

NOTRE PRIORITÉ N°11 (SUITE)

Patients âgés

Selon les projections de l'Insee, la population francilienne de plus de 75 ans passerait de 839 000 en 2020 (6,9 %) à 1 142 000 en 2030 (8,9 %), soit une hausse de 36 %. La prise en charge de ces patients est donc un enjeu prioritaire pour notre groupe hospitalier.

Deux équipes mobiles ont d'ores et déjà pour mission d'intervenir auprès des personnes âgées de plus de 60 ans en souffrance psychique et non connues des secteurs de psychiatrie (ou en rupture de soins depuis plus d'un an) :

- **L'EMPPA Ouest de l'Ouest du Val-de-Marne,** équipe mobile intersectorielle intervenant auprès des personnes habitant sur une des 15 communes du Val-de-Marne relevant du GH Paul Guiraud (soit 5 secteurs) ;
- **L'EMPSA centre du 92,** équipe mobile intersectorielle intervenant auprès des personnes, âgées de 65 ans et plus, habitant sur une des 11 communes des Hauts-de-Seine Centre (soit 9 secteurs pour environ 460 000 habitants).

Ces équipes ont pour missions de :

- Sensibiliser les équipes des partenaires à la prise en charge globale du sujet âgé ;
- Améliorer l'offre de soins psychiatriques en direction des personnes âgées en situation de souffrance psychique ;
- Favoriser l'accès et la continuité des soins ;
- Initier des prises en charge sur les CMP ;
- Limiter les hospitalisations aux situations indispensables ;
- Favoriser les liens entre le sanitaire, le social et le médico-social.

À l'horizon 2028, le groupe hospitalier souhaite approfondir cette démarche avec la structuration de parcours d'admission et d'aval au moyen de partenariats avec les établissements médico-sociaux et le déploiement de formations.

NOTRE PRIORITÉ N°12
ADAPTER NOTRE OFFRE D'HOSPITALISATION AUX BESOINS

Définir et déployer le schéma directeur immobilier du site historique de Villejuif

Concomitamment au développement de notre offre de soins ambulatoires, la modernisation du site d'hospitalisation de Villejuif est indispensable à un meilleur accueil des patients et à des conditions de travail plus adaptées pour les professionnels. Le groupe hospitalier a donc engagé une réflexion globale sur l'avenir de son patrimoine immobilier et élaboré un plan directeur s'articulant autour des principes suivants :

- Le respect de l'aspect historique du site, en conservant et valorisant les façades des bâtiments historiques et les symétries ;
- La prise en compte des attentes des usagers, professionnels et patients ;
- Conformément aux référentiels nationaux en vigueur, la création d'unités plus grandes, modulables selon les projets et besoins.

Cette reconfiguration de l'hospitalisation temps plein doit permettre :

- D'optimiser le capacitaire installé dans un contexte de pénurie médicale et paramédicale ;
- De répondre aux impératifs de qualité de prise en charge des patients et en particulier au respect de leur liberté d'aller et venir ;
- Et de s'adapter aux besoins des patients, aux projets, et aux évolutions de l'environnement sanitaire et médico-social.

Notre schéma directeur immobilier représente ainsi une opportunité de penser l'organisation de l'hospitalisation temps plein avec un capacitaire adapté, dans des locaux garantissant la qualité de la prise en charge des patients et le respect des conditions techniques de fonctionnement, mais également modulables, par voie de conséquence plus efficients et plus attractifs.

FOCUS
SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER – L'APPUI D'UNE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE

À l'occasion de la restructuration des bâtiments d'hospitalisation complète du site de Villejuif, et dans un contexte de fortes tensions en matière de recrutement, le comité de pilotage du schéma directeur immobilier a souhaité déployer une démarche renforçant la proximité entre les concepteurs et les usagers, qu'ils soient professionnels ou patients. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de changement culturel, avec une meilleure prise en compte des avis et du vécu des usagers et des professionnels. Une mission d'assistance à la maîtrise d'usage a donc été sollicitée avec pour objectif d'approfondir la consultation sur l'accueil, l'apaisement et le recours à l'isolement.

Garantir la liberté d'aller et venir

Conformément au projet médical, le schéma directeur immobilier pour le site de Villejuif prévoit l'aménagement d'unités par principe ouvertes. Celles-ci, compte tenu de la proportion de patients hospitalisés sans leur consentement, devront être conçues selon une architecture adaptée aux besoins des patients et respecter les principes suivants :

- Être modulables, afin de s'adapter à l'évolution des besoins et des pratiques, et de pouvoir distinguer des zones de séjours différents selon les patients accueillis ;
- Permettre la liberté d'aller et venir des patients en soins libres, tout en offrant aux patients hospitalisés sans leur consentement des conditions d'hospitalisation assurant sécurité et espaces d'évolution suffisants, avec la possibilité de fermer certaines sections des unités. Cette exception sera justifiée par la protection des patients nécessitant des soins spécifiques.

Dans l'attente, et pour l'ensemble de ses sites, le groupe hospitalier s'engage pour le respect de la liberté d'aller et venir avec le déploiement de dispositifs de badges, déploiement soutenu par des actions de sensibilisation et d'évaluation auprès des professionnels et des patients.

Organiser des modalités d'hospitalisation adaptées aux besoins, au plus près des lieux de vie

Depuis décembre 2024, une unité ouverte, au sein du Centre Hospitalier des **Abondances,** permet de répondre au besoin d'hospitalisation en psychiatrie adulte publique sur le territoire du pôle 92G13-G29. Cette unité a pour mission d'accueillir les personnes nécessitant des soins en hospitalisation en psychiatrie de durée brève ; de permettre une évaluation post-urgence de situations de crise ; d'éviter des hospitalisations sous contrainte grâce à un accueil en proximité et ainsi de faciliter l'alliance thérapeutique à court et moyen termes ; enfin d'offrir une réponse spécialisée, rapide et adaptée, que cette réponse soit téléphonique ou présentielle aux personnes en souffrance psychique et à leur entourage.

L'ouverture de l'ensemble des capacités du site de **Clamart** est également un objectif prioritaire pour renforcer notre réponse aux besoins d'hospitalisation de crise.

D'autres modalités de prise en charge en hospitalisation temps plein seront également étudiées, avec :

- L'étude du déploiement de **capacités d'accueil post-cure sur le 92 ;**
- L'adaptation de notre prise en charge en **Accueil Familial Thérapeutique (AFT).**

AXE STRATÉGIQUE 5

ASSOCIER LES USAGERS ET ACCOMPAGNER LES PROCHES

NOTRE PRIORITÉ N°13
AFFIRMER LE PARTENARIAT PATIENT COMME UNE PRIORITÉ INSTITUTIONNELLE

La promotion du partenariat patient est une des trois valeurs cardinales de notre groupe hospitalier.

Sa mise en œuvre concrète se déploiera selon trois niveaux, avec **la reconnaissance du patient comme partenaire et co-constructeur de ses soins ; la reconnaissance de son expertise ; et son intégration dans l'élaboration de nos projets.**

La reconnaissance affirmée du patient comme partenaire de ses soins

Le groupe hospitalier s'engage fermement pour la reconnaissance du patient comme partenaire de ses soins, avec le déploiement des **mesures d'anticipation** en psychiatrie et du **plan de crise conjoint.** Les patients sont par ailleurs impliqués dans les **programmes d'éducation thérapeutique.**

Les programmes d'éducation thérapeutique ont pour objectif d'aider les patients à acquérir ou maintenir les habiletés nécessaires pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique, par conséquent d'éviter l'errance thérapeutique, les arrêts de traitement dès la sortie de l'hôpital, notamment lors des premiers épisodes. Conformément au projet médical et au projet de soins, le groupe hospitalier souhaite mutualiser certains programmes autant que possible entre secteurs et pôles et développera à l'horizon 2028 de nouvelles actions, en partenariat avec les usagers et leur entourage.

La participation du patient expert

Actuellement, six médiateurs de Santé-Pairs sont en poste au sein du groupe hospitalier, avec la perspective de poursuivre ce déploiement indispensable au regard de l'évolution de la place des usagers et justifié par la légitimation des savoirs expérientiels. Les compétences des médiateurs doivent nous permettre :

- D'agir pour favoriser l'accès aux soins et le maintien des usagers des soins en santé mentale dans leur environnement social, affectif et professionnel ;
- De participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé de soin en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire et l'usager ; de participer aux formations à la santé et au rétablissement dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient ;
- De participer à la mise en œuvre des plans de soin et d'insertion professionnelle et sociale, ainsi que du Plan de rétablissement de l'usager ;
- De contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge et de l'accueil de l'usager au sein des services et structures par la médiation.

Ce développement de la pair-aidance s'inscrit enfin dans la démarche de réhabilitation psycho-sociale et d'inclusion dans la cité, porté de façon transversale par notre projet d'établissement.

L'implication des patients et de leurs représentants dans notre gouvernance

L'implication des usagers ne peut se résumer à leur association dans nos instances par le truchement de leurs représentants. Conformément au projet managérial et de gouvernance, les usagers doivent être consultés dans l'élaboration des projets institutionnels et des services, ainsi que dans leur suivi. La cellule projet veillera ainsi à ce que les usagers aient été associés comme cela est le cas à l'occasion de notre schéma directeur immobilier avec le recours à une assistance à maîtrise d'usage.

De la même façon, il importe pour le groupe hospitalier de faire vivre le partenariat patient au plus près des prises en charge. À titre d'exemple, le recueil de l'avis des patients et sa prise en compte sur l'organisation de la vie quotidienne au sein de unités, via les réunions soignants/soignés, est une première démarche inclusive. Nous avons souhaité aller plus loin avec un état des lieux des démarches en cours dans les différents services (et intra/extra) et avons élaboré un plan d'actions visant à garantir la prise en compte de l'avis et de l'expérience de nos patients.

À NOTER

La création, dans le cadre du projet des usagers, d'un **conseil des enfants et des adolescents.** Instance inclusive où les jeunes patients doivent se sentir entendus, respectés et soutenus dans leur parcours, il vise à favoriser l'autonomie et l'expression des patients et permet un retour d'information sur les services de l'hôpital.

NOTRE PRIORITÉ N°14
POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES ACTIONS D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, DE PSYCHO-ÉDUCATION ET DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Plusieurs projets d'éducation à la santé ou de psycho-éducation sont déjà déployés sur l'établissement, entre autres :

- Sur l'ensemble de l'établissement : DEFUME, visant à limiter la consommation de tabac ;
- Sur le pôle clinique transversal : Atelier « hygiène bucco-dentaire » ; Atelier « hygiène et santé », Atelier « Manger Bouger » (ouvert à l'ensemble des patients de l'établissement)

Deux programmes d'éducation thérapeutique sont également mis en œuvre :

- « PEPSY : ETP initial à destination des patients souffrant de problématiques psychotiques : troubles schizophréniques ou apparentés », à destination des jeunes adultes atteints de schizophrénie
- « Comorbidités : prises en charge somatiques des personnes porteuses d'une maladie psychiatrique, vers une meilleure qualité de vie » à destination des patients présentant une ou plusieurs pathologies chronique telles que : maladie diabétique, maladie asthmatique, BPCO, syndrome métabolique

Il est prévu d'en formaliser deux supplémentaires, en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent :

- **Un à destination de parents de jeunes souffrant de TSA ;**
- Et un autre à destination des **adolescents de plus de 15 ans et de leurs parents autour de l'observance des traitements médicamenteux.**

Ces programmes visent à aider les patients et leur entourage à mieux comprendre la maladie, les traitements prescrits et à acquérir les compétences nécessaires pour gérer leur état de santé de manière autonome.

NOTRE PRIORITÉ N°15
ACCOMPAGNER L'ENTOURAGE

Les familles et aidants jouent un rôle déterminant dans le soutien du patient tout au long de son parcours de soins. Il est donc primordial de soutenir les familles et les proches en difficulté.

Le projet médical, conjointement avec le projet des usagers, porte ainsi les objectifs :

- De maintenir le lien avec les proches en cours d'hospitalisation. Il est pour ce faire prévu d'aménager à l'occasion du nouveau schéma directeur immobilier du site de Villejuif un lieu confortable et suffisamment spacieux pour les temps de visite dans les unités de soins en respectant l'intimité et la confidentialité des échanges. De même, le projet médical souligne l'importance d'organiser des points réguliers permettant aux proches de suivre l'évolution de l'état de santé du patient et de désigner une personne de confiance.
- De développer l'aide aux aidants : Les proches ont besoin d'un accompagnement leur permettant d'assumer un rôle d'aidant familial dans la durée avec une perspective de rétablissement et de dialogue avec les équipes soignantes ;
- De renforcer les prises en charge systémiques, grâce à la thérapie familiale ;
- D'étendre la psychoéducation des familles et de faire en sorte que des programmes de psychoéducation, avec ou sans patient, soient possibles dans chaque secteur ou pôle ou territoire ;
- De généraliser la possibilité de consultation sans patients.

Il est par ailleurs à noter la mise en place de rencontres régulières entre la coordination de la filière socio-éducative, les patients et leurs représentants pour recueillir leurs attentes.

Plus spécifiquement, concernant la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, le groupe hospitalier souhaite approfondir le travail de guidance parentale afin de fournir aux parents les compétences, les connaissances et le soutien nécessaires pour aider leurs enfants à surmonter les difficultés émotionnelles, comportementales ou développementales. Cet axe passe également par le développement de l'écoute et la poursuite de la mise en place de temps collectifs d'information, d'échange, d'accompagnement et de soutien des parents et des groupes de parole pour les fratries d'enfants souffrant de troubles du neuro-développement.

AXE STRATÉGIQUE 6

TRAVAILLER EN PARTENARIAT SUR LES TERRITOIRES

NOTRE PRIORITÉ N°16
ÊTRE PLUS VISIBLES ET PLUS LISIBLES

Nos dispositifs d'aller-vers et notre organisation ambulatoire supposent, pour être efficaces, d'être identifiés et non stigmatisant. Ainsi, selon l'Agence Régionale de Santé du Val-de-Marne et nos partenaires du GHU Paris Saclay sollicités dans le cadre de l'élaboration de notre projet d'établissement, et conformément à notre politique de communication, notre offre de soins doit être « visible et lisible » pour faciliter l'orientation des patients. À court terme, en lien avec les représentants des usagers, il est souhaité renforcer l'information au moyen de :

- Flyers expliquant le fonctionnement de l'établissement, avec des termes simples et accessibles à tous ;
- L'organisation de séances d'information adaptées aux besoins des familles afin de faciliter l'accueil dans l'établissement.

FOCUS
PAUL FAIT SON FESTIVAL : LE PSY ART FESTIVAL (PAF)

Un collectif de professionnels du soin exerçant au sein de Paul Guiraud s'est fédéré autour d'un projet original de festival, LE PSY ART FESTIVAL, visant à déstigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiques, les soins en santé mentale et démystifier le lieu de ces soins. Les ambitions générales de cette manifestation biennale sont les suivantes :

- Sensibiliser à la santé mentale et à ses soins, grâce à des événements artistiques ;
- Informer sur un accès décomplexé des citoyens aux soins primaires en santé psychique ;
- Faire rayonner l'hôpital et le GHT à partir d'un événement novateur, fédérateur, festif et attractif ;
- Fidéliser les équipes de l'établissement, et susciter la vocation à des personnes extérieures. Ces deux dimensions sont cruciales pour permettre de continuer à prodiguer des soins psychiatriques de qualité aux citoyens les plus fragiles et précaires.

La 1re édition a été organisée en juin 2024.

FOCUS
COOPÉRATION INTERNATIONALE À LA FONDATION VALLÉE

L'Hôpital National Pédiatrique d'Hanoï (HNPH) a formulé une demande d'appui pour ses services de médecine d'adolescent et de pédopsychiatrie pour la mise en place d'un service de santé mentale pour les adolescents et un renforcement des soins dans l'autisme. Le projet exploratoire, initié en octobre 2022 avec le soutien de l'Ambassade de France a défini des axes d'intervention et un modus operandi alliant théorie et pratique (consultations spécialisées filmées en direct). 50 professionnels de l'HNPH y ont eu accès (thèmes variés : dépression de l'adolescent, anorexie, addictions...) ainsi que 60 établissements du Nord lors de vidéotransmission.

Les liens avec l'HNPH se sont renforcés en mai 2023 avec la venue en France d'une délégation de 6 professionnels qui se sont familiarisés avec les pratiques pluridisciplinaires, l'évaluation des troubles du neurodéveloppement, et l'addictologie. Ils ont eu des échanges avec près d'une centaine d'intervenants de toute origine professionnelle et pris connaissance du fonctionnement des réseaux de partenaires médicaux et sociaux.

En octobre 2023, le déplacement de professionnels de la Fondation Vallée a permis à environ 50 professionnels vietnamiens de poursuivre ces échanges.

En mai 2024, quatre professionnels de l'HNPH ont été à leur tour accueillis avec deux axes au cours d'un séjour d'un mois centré sur l'amélioration des pratiques professionnelles : soins aux adolescents (urgences, crise suicidaire, hospitalisation de semaine et de jour, consultations spécialisées) et TSA (diagnostic et évaluation, soins et éducation). Des projets de missions sont prévus dans l'année 2025.

NOTRE PRIORITÉ N°17
RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LA VILLE

Participation active aux Conseils locaux de santé mentale, CLSM

Les CLSM sont des plateformes de concertation entre les élus locaux, le secteur psychiatrique, les usagers et leurs familles, et tous les acteurs concernés, pour un travail conjoint aspirant à améliorer l'accès aux droits et aux soins ainsi que l'exercice de la citoyenneté des personnes souffrant de troubles psychiques. Le groupe hospitalier est ainsi partie prenante des onze CLSM de son territoire.

Notre volonté est de poursuivre cette implication avec les CLSM et d'être partie prenante des actions relevant de la prévention, du dépistage précoce, de la prévention des rechutes et de la déstigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiatriques, organisées au plus près des lieux de vie.

Collaboration avec les médecins généralistes ; les centres municipaux de santé ; les communautés professionnelles territoriales de santé et les dispositifs d'accompagnement des cas complexes

Un travail important en lien avec la médecine de ville est engagé. Ainsi, dans le cadre du DPSP **(dispositif de prévention et de soins partagés)** du secteur 94G17, une consultation d'évaluation psychiatrique est proposée, soit chez le médecin, dans le Service d'Accueil Médical Initial (SAMI) ou dans un autre lieu non stigmatisant, à l'issue de laquelle un courrier « apprenant », d'aide à la prescription, est adressé au médecin généraliste. Une réorientation vers les psychologues du territoire, une prise en charge par une psychothérapeute du secteur sur une courte durée, ou sur le CMP peuvent de même être organisées.

Le groupe hospitalier conventionne également progressivement avec les **centres municipaux de santé** de son territoire afin d'offrir des consultations en proximité, dans des lieux non stigmatisants. C'est désormais effectif à Châtillon.

NOTRE PRIORITÉ N°17 (SUITE)

Afin de fluidifier le parcours de nos patients, des partenariats sont en cours de formalisation avec les **communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)** de notre territoire :

	Nom de la CPTS	Territoire	Secteurs du GHT
92	Malakoff, Vanves, Châtillon	Malakoff, Vanves, Châtillon	92G18, 92G19
	Meudon	Meudon	92G16
	Suresnes	Suresnes	92G09
	Les Hauts-de-Bièvre	Antony, Bourg-la-Reine, Chatenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux, Wissous	92G20, 92G21, 92G17
94	La Bièvre	Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Rungis	94G15, 94G13, 94G17
	Vitry-sur-Seine	Vitry-sur-Seine	94G11
	OCTAV	Orly, Choisy-le-Roi, Thiais, Ablon-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi	94G10, 94G17
	Villejuif	Villejuif	94G13

Certains sont pleinement effectifs, comme le partenariat avec la CPTS OCTAV et la CPTS de la Bièvre. Les missions portent sur l'amélioration des parcours, notamment des patients atteints de pathologies psychiatriques, avec un travail conjoint sur la lettre de liaison ; la formalisation d'indications depuis le CMP pour inclure les patients dans le parcours de dépistage du cancer du poumon, en lien avec l'IGR ; ainsi qu'une initiation des travaux sur le parcours insuffisance cardiaque.

Enfin, un rapprochement avec les **dispositifs d'accompagnement des cas complexes (DAC)** a été initié. Ainsi, l'expérimentation de sevrage alcoolique en ambulatoire, associant le CSAPA Liberté et le DAC Osmose, permettra, pour les patients inclus par l'addictologue du CSAPA, d'initier des sevrages sécurisés avec le passage d'infirmiers libéraux deux fois par jour en phase aiguë, puis un accompagnement psychologique et en soins de support en ville.

NOTRE PRIORITÉ N°18
POURSUIVRE LE PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR SOCIAL

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse du Département du Val-de-Marne (DPEJ), l'UGECAM et le groupe hospitalier collaborent sur un dispositif commun d'accompagnement des enfants de l'ASE porteur d'un Handicap Psychique **DIMA** (dispositif diagnostic d'intervention médico-sociale-ASE) créé en 2024. La prise en charge spécifique de ces enfants nécessite en effet une imbrication de différents acteurs du champ aussi bien sanitaire que médico-social.

Ce dispositif a donc pour objectif de mieux sécuriser le parcours des enfants protégés afin de prévenir les ruptures par la création de dispositifs d'intervention adaptés aux problématiques croisées de la protection de l'enfance et du handicap. La Fondation Vallée y pilote l'évaluation et le diagnostic des enfants.

NOTRE PRIORITÉ N°19
APPROFONDIR LE PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL ET LES MDPH

La préparation de la sortie de l'hospitalisation est stratégique. Elle contribue à la qualité de la prise en charge du patient et à son expérience globale. Conformément au projet des usagers et au projet socio-éducatif, le groupe hospitalier porte au travers de son projet d'établissement :

- La prise en compte des conditions de vie des patients dès le début de l'hospitalisation afin d'anticiper les conditions de sortie ;
- La construction des projets personnalisés, notamment pour les patient dits « complexes » ;
- L'amélioration de l'offre d'aval disponible au sein du groupe (AFT et appartements communautaires) avec un accompagnement renforcé des patients qui bénéficient de ces dispositifs ;
- Le renforcement de ses partenariats avec les structures sociales et médico-sociales du territoire, mais aussi les acteurs de la réinsertion (bailleurs sociaux ; juge des tutelles ; Clubhouse ; ...).

De façon transversale, le travail collaboratif avec la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, **MDPH** dans le cadre du dispositif une **réponse accompagnée pour tous** (RAPTS) contribue à la fluidification des parcours.

Plus spécifiquement, la Fondation Vallée est ainsi sollicitée dans le cadre du **dispositif d'orientation permanent** de la MDPH. Celui-ci consiste à proposer des réponses individualisées, souples et sur mesure, adaptées aux besoins et aux projets des patients sans solution ou en risque de rupture d'accompagnement. Il repose sur deux outils pour coordonner les différents acteurs de la réponse individuelle : le plan d'accompagnement global et le groupe opérationnel de synthèse, auxquels il est associé.

- Lorsqu'une orientation notifiée ne peut être mise en œuvre immédiatement, une réponse alternative formalisée dans un **plan d'accompagnement global** est prévue pour lequel l'ensemble des partenaires sur un territoire se mobilise afin d'apporter une solution qui réponde autant que possible aux besoins et attentes.
- La MDPH peut également mobiliser un **groupe opérationnel de synthèse** auquel participent les professionnels et les institutions concernés par la situation de la personne ou susceptibles d'apporter des réponses, l'usager ou son représentant légal.

AXE STRATÉGIQUE 7

DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT

La recherche joue un rôle essentiel en tant que levier d'amélioration continue de la qualité des soins et représente un facteur d'attractivité et de fidélisation. Elle est renforcée par le recrutement d'infirmiers en pratique avancée.

NOTRE PRIORITÉ N°20 STRUCTURER NOTRE APPUI À LA RECHERCHE

Le développement de la recherche portée par les professionnels médicaux et paramédicaux est un élément stratégique soutenu de longue date par le centre hospitalier Fondation Vallée et le groupe hospitalier Paul Guiraud. Ainsi, le rapprochement des deux établissements constitue une véritable opportunité pour élargir la dynamique de recherche et la doter d'un appui légitimé par la taille des structures. Par ailleurs, la proportion significative de nos patients supposant une prise en charge spécifique confère à nos établissements la possibilité de générer des données propices à la formulation de projets de recherche riches et originaux.

Le projet d'établissement vise donc la définition d'une stratégie de partenariat et de montée en compétences progressive en matière de recherche, stratégie soutenue dans un premier temps par la **structuration de l'appui à la recherche** au niveau de la direction et portée par une gouvernance ad hoc réunissant les représentants de la CME, les représentants de la recherche en soins, des psychologues ainsi que des usagers.

NOTRE PRIORITÉ N°21 AMÉLIORER NOTRE ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

L'accueil et la bonne intégration des étudiants sont des axes prioritaires du projet de soin et du projet médical. Le projet de soins porte plusieurs actions, pour certaines déjà mises en place :

- Le développement de partenariats avec différents IFSI (Versailles, Diaconesse, Croix Rouge, Saint Joseph ...) pour présenter notre établissement et notre politique d'attractivité ;
- Un accueil institutionnel pour les étudiants accueillis au sein du groupe hospitalier afin de favoriser leur intégration au sein des différents services, puis une rencontre mensuelle pour leur présenter nos éléments d'attractivité et les dispositifs CAE/CFA grâce des supports dédiés

Le projet médical vise à déployer une **filière pédagogique complète** allant des étudiants en médecine aux internes DES ; intégrant l'appui à la réalisation des thèses et mémoires.

FOCUS
LA PARTICIPATION AU « TIERS LIEU » MINDLINK PORTÉ PAR LE GHU PARIS PSYCHIATRIE NEUROSCIENCES

Le groupe hospitalier Fondation Vallée-Paul Guiraud est membre du consortium portant le « tiers-lieu » MINDLINK, associant le GHU Paris Psychiatrie Neurosciences ; l'UNAFAM ; la Maison Perchée ; le Psycom ; le SESAN et Paris Santé Campus. Son objectif ? Favoriser l'émergence de solutions innovantes en matière de numérique en santé. Le tiers lieu réunira divers acteurs (professionnels du monde de la santé, usagers, patients et/ou volontaires sains, aidants, collectivités, entreprises, fournisseurs de solutions numériques, chercheurs, méthodologistes, économistes, chargés de valorisation, etc.) pour mettre en œuvre les expérimentations, les évaluer et contribuer à leur accès au marché.

NOTRE PRIORITÉ N°22 FAVORISER L'INNOVATION

Au sein de l'établissement, de nombreuses initiatives ont été prises pour développer des expérimentations innovantes. Il est nécessaire de les consolider, de les renforcer et de les étendre.

AXE STRATÉGIQUE 8

VISER L'EXCELLENCE DES SOINS

NOTRE PRIORITÉ N°23
DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'ÉVALUATION DE LA PERTINENCE ET DU RÉSULTAT AU PLUS PROCHE DES ÉQUIPES DE TERRAIN

Conformément à la politique qualité institutionnelle pilotée par les différentes commissions et groupes de travail, les équipes de soins s'engagent dans l'évaluation et **l'analyse de leurs pratiques** pour améliorer notamment la pertinence des soins.

Cette démarche d'analyse de la pertinence doit permettre de se questionner sur le caractère approprié des prescriptions d'actes, de médicaments et des séjours d'hospitalisations. Cela s'accompagnera par la définition d'indicateurs de pratique clinique afin d'objectiver le niveau de qualité des soins dispensés auprès de nos patients.

NOTRE PRIORITÉ N°24
RENFORCER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE ET EN PARTENARIAT AVEC LES PATIENTS

Les évènements indésirables associés aux soins (EIAS) sont le plus souvent liés à un défaut d'organisation, de coordination ou de communication au sein des équipes. Sécuriser l'organisation de la prise en charge du patient en faisant de l'équipe de soins une barrière de sécurité est donc un enjeu essentiel dans la démarche qualité qui se concrétise au travers du projet de **déploiement du programme d'amélioration continue du travail en équipe (PACTE)** et la mise en place de **groupes d'analyse des pratiques.**

Le travail en équipe ne se limite cependant pas à l'équipe de soins. Elle intègre **le patient en tant qu'acteur essentiel de son parcours.** Cette perspective axée sur le patient a pour objectif d'élever la qualité des soins, de promouvoir une prise de décision mutuelle et d'accroître l'autonomie du patient.

NOTRE PRIORITÉ N°25
PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES À L'ÉCHELLE DU GHT

Le partage et la promotion des bonnes pratiques au sein des établissements du GHT ont été, dès le départ, une orientation forte et primordiale de la politique Qualité et Sécurité.

La constitution des commissions et groupes de travail sur différentes thématiques (douleur, alimentation - nutrition, infections associés aux soins...) à l'échelle du GHT ont permis d'aller en ce sens. Cette dynamique doit se poursuivre avec comme principaux axes de travail :

- Le plan de prévention partagé pour éviter les récidives d'épisodes de violence ;
- La création d'espace d'apaisement ;
- La formalisation des projets de soins personnalisés des patients ;
- La mise en place de « rencontres sécurité» selon les recommandations de l'Haute Autorité de Santé ;
- L'élaboration de questionnaire PROMS (mesure des résultats rapportés par les patients) / PREMS (mesure des expériences rapportées par les patients).

AXE STRATÉGIQUE 9

S'ENGAGER POUR UN MANAGEMENT COLLABORATIF, LA QVCT ET L'ATTRACTIVITÉ

NOTRE PRIORITÉ N°26
RÉUNIR LES CONDITIONS D'UNE GOUVERNANCE LISIBLE, ASSOCIANT NOS PARTIES PRENANTES

Manager, c'est tout d'abord s'inscrire dans un système de gouvernance. La cohérence de la ligne managériale est indispensable à un positionnement clair et réaffirmé des managers. Ce travail de lisibilité doit permettre à l'horizon 2028 de fédérer, d'envisager la délégation de gestion et de faciliter l'implication de tous, y compris des usagers.

L'élaboration de notre projet de management et de gouvernance partagé a donc constitué une opportunité pour réaffirmer les principes et modalités de prise de décision. Il rappelle en outre l'impératif **d'associer toutes les parties prenantes de l'établissement : professionnels, usagers, dans une même logique d'amélioration du parcours de soins et de responsabilité.**

FOCUS
NOTRE CHARTE DE GOUVERNANCE

Notre première charte de gouvernance a été signée le 24 octobre 2023 entre le directeur, le Président de la CME du groupe hospitalier Paul Guiraud, et le président de la CME de la Fondation Vallée. Elle définit les principes de fonctionnement de la gouvernance au sein de ces deux établissements et les modalités d'un pilotage médico-administratif équilibré.

Le renouvellement de la Gouvernance de notre institution dans le cadre de la Fusion sera l'occasion de réaffirmer les grands principes qui structurent notre fonctionnement : la réactivité et l'écoute, avec l'organisation de temps d'échanges réguliers associant direction, présidents et vice-présidents de CME, direction des soins ; la co-construction des décisions, avec la concertation des directoires et l'association de l'ensemble des instances ; la transparence, avec l'association du président de la CME aux réunions portant sur les domaines relevant de ses compétences, la communication des décisions et l'accessibilité des informations ; et la mise à disposition des moyens nécessaires au bon fonctionnement de la gouvernance.

NOTRE PRIORITÉ N°27
PROMOUVOIR UN MANAGEMENT COLLABORATIF, VALORISANT LA CRÉATIVITÉ

Le projet managérial du groupe hospitalier promeut le management collaboratif, qui s'attache à rendre l'organisation plus humaine et plus efficiente en **favorisant les propositions des acteurs de terrain**. Ces derniers sont considérés **comme experts de leur poste et de leur environnement de travail.** Ce sont les mieux placés pour proposer des améliorations et répondre aux problématiques qu'ils rencontrent. Ce mode de management encourage l'implication, la prise d'initiative, la créativité et la responsabilisation des professionnels au quotidien, mais aussi dans certaines prises de décisions stratégiques. Le management collaboratif favorise l'esprit d'équipe et l'intelligence collective. Il repose sur le développement des personnes (par la formation et le partage de compétences) et la bienveillance de chacun. Très concrètement, le groupe hospitalier déploie une **démarche d'appui aux professionnels** pour la mise en place de réflexions et d'actions d'amélioration des organisations.

De même, la politique de Qualité de Vie et de Conditions de Travail (QVCT) et le projet managérial sanctuarisent les **temps d'échange au sein des équipes.** Les réunions cliniques (réflexions pluri professionnelles régulières, revues de mortalité/morbidité ou les comités de retour d'expérience, ...) et organisationnelles (réunions de service ou de pôle) contribuent à la qualité, à la sécurité et à la pertinence des soins. Au-delà, l'organisation de temps annuels partagés au sein des pôles et directions pour évoquer le bilan de l'année, l'évolution de l'activité participe à cette dynamique.

NOTRE PRIORITÉ N°28 ACCÉLÉRER NOTRE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Notre politique QVCT se décline selon cinq axes : préserver la santé des professionnels ; favoriser la participation des professionnels ; moderniser et simplifier le cadre de travail ; mieux concilier vie professionnelle et vie privée ; et développer les relations entre professionnels.

En complément des actions citées préalablement, elle se traduit concrètement par le déploiement **d'actions visant à diminuer les situations de travail sources de troubles musculo-squelettiques ou de stress** et à améliorer l'accompagnement des professionnels suite à une situation professionnelle traumatisante.

Elle offre la possibilité de **se ressourcer** avec le sport et les activités en dehors de l'établissement ; les événements organisés dans le cadre de la politique de culture à l'hôpital ; l'accès libre aux salles de détente (avec la création d'espaces 3R : Respirer, se Relaxer, Relativiser) et l'organisation d'événements conviviaux, festifs.

Elle porte enfin comme ambition de **faciliter le quotidien des équipes médico-soignantes,** et de mettre en place une organisation et un processus afin de centraliser les différentes demandes logistiques, techniques, administratives, et de le digitaliser pour garantir son opérationnalité.

NOTRE PRIORITÉ N°29 ÊTRE ATTRACTIFS ET FIDÉLISER

Afin de renforcer notre attractivité, le projet managérial, le projet social et le projet de soins partagent un même objectif d'amélioration de **l'accueil, d'intégration des nouveaux professionnels et de développement des compétences.**

L'intégration et l'accompagnement des équipes soignantes sont désormais structurés avec :

- L'élaboration d'un dispositif institutionnel de consolidation des connaissances en santé mentale à la prise de poste, avec un parcours de quatre formations dès l'arrivée des professionnels ;
- La mise en place d'un dispositif de « tutorat pair » pour les infirmiers et les professionnels faisant fonction de cadre de santé ;
- La mise en place d'un « Café IPA » destiné aux professionnels souhaitant s'orienter vers ce nouveau métier, s'appuyant sur une stratégie de déploiement des infirmiers en pratique avancée sur le groupe hospitalier ;
- La mise en place d'un PRAXIS à destination de l'encadrement supérieur ;
- La réalisation d'une analyse des besoins des agents de service hospitalier, ASH (tant de développement des compétences que d'amélioration des conditions de travail) ;
- Le soutien aux projets de recherche en soins (posters, publication, réponse à appel à projet).

Cette ambition se traduit également par la poursuite de notre investissement en matière **d'études promotionnelles** et d'accès au **logement.**

La stratégie de **communication,** en articulation avec le projet de soins, prévoit enfin de partager et valoriser les initiatives des équipes afin de consolider le sentiment d'appartenance des professionnels.

AXE STRATÉGIQUE 10

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS ACTIONS

NOTRE PRIORITÉ N°30
RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ÉTABLISSEMENT

Le projet de développement durable du groupe hospitalier porte comme objectifs transversaux à toutes les actions de :

- **Développer l'efficacité énergétique ;**
- **Réduire et valoriser les déchets ;**
- **Préserver la biodiversité et la ressource eau ;**
- **Développer les mobilités douces et propres ;**
- **Réduire les expositions aux polluants affectant la santé et les écosystèmes.**

Pour ce faire, un référent développement durable sera désigné sur la base du volontariat en intra et en extrahospitalier sur chaque pôle. Ces priorités seront intégrées dans les opérations de travaux et dans le plan de formation.

FOCUS
SIGNATURE DE LA CHARTE CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, LE 13 DÉCEMBRE 2024

Le GHT Psy Sud Paris en partenariat avec le Réseau Environnement Santé (RES) s'est engagé dans une démarche proactive pour la santé et l'environnement. Les perturbateurs endocriniens, présents dans de nombreux produits de la vie quotidienne, sont aujourd'hui reconnus comme une menace majeure pour la santé humaine. Ces substances, qui interfèrent avec le système hormonal, sont associées à des maladies chroniques, telles que les cancers hormonodépendants, l'obésité ou encore les troubles du développement neurologique.

En signant cette charte, le GHT Psy Sud Paris s'est engagé à :

- Interdire l'usage des produits phytosanitaires et biocides au sein de ses établissements.
- Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens en éliminant ou substituant les produits et matériaux contenant ces substances.
- Favoriser l'information auprès des professionnels, patients et usagers sur les dangers des perturbateurs endocriniens et les moyens de s'en protéger.
- Mettre en place des critères d'éco-conditionnalité dans les processus d'achat et les contrats avec les fournisseurs.
- Informer tous les ans les citoyens sur l'avancement des engagements pris et les résultats obtenus.

MÉTHODE

Le projet « Fondation Vallée - Paul Guiraud 2028 » a été construit sur la base des projets d'établissement des deux structures votés en 2024 pour la période 2024-2028. Ces projets reposaient déjà sur une politique managériale, une politique qualité, un schéma directeur des systèmes d'information et un volet écoresponsable partagés.

<table>
<tr><th colspan="4">Projet médical FV</th><th colspan="5">Projet Médical PG</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Projet de soins</td><td rowspan="2">Projet social</td><td rowspan="2">Projet psycho-logique</td><td rowspan="2">Projet des usagers</td><td>Projet managérial et de gouvernance</td><td rowspan="2">Projet des usagers</td><td rowspan="2">Projet psycho-logique</td><td rowspan="2">Projet social</td><td rowspan="2">Projet de soins</td></tr>
<tr><td>Politique qualité</td></tr>
<tr><td colspan="4" rowspan="2">SDI</td><td>Volet éco-responsable</td><td colspan="4" rowspan="2">SDI</td></tr>
<tr><td>Schéma directeur SI</td></tr>
</table>

La décision de fusion a conduit à accélérer les convergences pré-existantes en matière d'association des usagers, de partenariat sur les territoires, et d'appui à la recherche.

Il en résulte dix axes stratégiques et trente priorités, traduisant l'ambition de chacun des deux projets médicaux pour l'adaptation de l'offre de soins en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et en psychiatrie de l'adulte, mais renforçant également les filières partagées et spécialisées.

1	**Structurer les filières de soins partagées à l'échelle du nouvel établissement et du GHT**	1	Structurer une filière de prise en charge de la Périnatalité
		2	Favoriser l'articulation PEA/PA, et structurer une filière GAJA
		3	Déployer la réhabilitation
		4	Développer l'accès aux soins somatiques et à la pharmacie clinique
2	**Consolider notre offre de soins de recours et spécialisés**	5	Renforcer les dispositifs de diagnostics des TSA-TND
		6	Développer notre offre de soins de recours : patients difficiles et patients sous main de justice
		7	Valoriser notre offre de soins spécialisés (psycho-trauma/addicto)
3	**Renforcer les dispositifs de prise en charge en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**	8	Accroître les capacités de réponse aux situations de crise et d'urgence
		9	Améliorer les parcours des patients en ambulatoire et en hospitalisation (6-12 ans/ 12-18 ans
4	**Adapter l'offre de soins de psychiatrie adulte**	10	Renforcer notre offre de soins ambulatoire et prévenir la crise
		11	Poursuivre notre politique d'aller-vers les populations avec des besoins spécifiques: : patients précaires/ patients âgés
		12	Adapter notre offre d'hospitalisation aux besoins

> suite

5	**Associer les usagers et accompagner les proches**	13	Développer le partenariat patient
		14	Poursuivre le déploiement de l'éducation thérapeutique
		15	Accompagner l'entourage
6	**Travailler en partenariat sur les territoires**	16	Etre plus visibles et plus lisibles
		17	Renforcer le partenariat avec la ville
		18	Renforcer le partenariat avec le secteur social
		19	Renforcer le partenariat avec le secteur médico-social et les MDPH (RAPTS)
7	**Développer la recherche, l'enseignement et promouvoir l'innovation**	20	Structurer notre appui à la recherche
		21	Élargir notre capacité d'accueil d'étudiants
		22	Favoriser l'innovation
8	**Viser l'excellence des soins**	23	Développer la culture de l'évaluation de la pertinence et du résultat au plus proche des équipes de terrain
		24	Renforcer le travail en équipe et en partenariat avec les patients
		25	Promouvoir les bonnes pratiques à l'échelle du GHT
9	**S'engager pour un management collaboratif, la QVT et l'attractivité à l'échelle du nouvel établissement**	26	Réunir les conditions d'une gouvernance lisible, associant nos parties prenantes, pour notre nouvel établissement
		27	Promouvoir un management collaboratif, valorisant la créativité
		28	Accélérer notre politique de qualité de vie au travail (QVCT)
		29	Renforcer notre attractivité
10	**Promouvoir le développement durable dans nos actions**	30	Réduire l'impact environnemental de l'établissement

LES ACTIONS

Les actions du projet médical ; des deux projets psychologiques ; des projets des usagers ; du projet de soins ; du projet social ; du projet managérial et de gouvernance ; de la politique qualité et du projet de développement-durable déclinent opérationnellement ces trente priorités.

LE PILOTAGE

Le comité de pilotage s'assure de la bonne mise en œuvre des différents projets, de leur cohérence, et de leur partage avec l'ensemble de l'institution et les personnes concernées.

Il est composé du directeur de l'établissement et de l'adjoint au directeur ; du Président de la CME et des Vice-Présidents ; de la coordinatrice générale des soins ; de représentants des usagers ; de chefs de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, de chefs de service de psychiatrie de l'adulte et de médecine ; de cadres supérieurs et cadres de santé ; et de la filière socio-éducative. Le collège des psychologues est également associé.

Crédits photographiques

Couverture : photographie lauréate du concours photo interne de l'établissement.

Page 2 : de gauche à droite et de haut en bas : site de la Fondation Vallée à Gentilly, site de Paul Guiraud à Villejuif, site de Paul Guiraud à Clamart © Service communication.

Page 12 : photographie réalisée dans le cadre du concours photo interne de l'établissement.

Page 13 : haut : « relation patient-soignant » © Service communication. Bas : photographie réalisée dans le cadre du concours photo interne de l'établissement.

Page 14 : dessin lauréat dans la catégorie des 12-14 ans réalisé dans le cadre du concours de dessin interne de l'établissement.

Page 17 : portraits du personnel soignant de l'établissement © Service communication.

Page 18 : Centre Médico Psychologique de Boulogne-Billancourt © Service communication.

Page 20 : photographie réalisée dans le cadre du concours photo interne de l'établissement.

Page 21 : action du mois sans tabac en novembre 2024 © Service communication.

Page 29 : © User Studio

Page 32 : le PAF (Psy Art Festival), le festival de l'établissement en juin 2024 © Service communication.

Page 38 : photographie réalisée dans le cadre du concours photo interne de l'établissement.

Page 41 : haut : atelier « ruche» avec des patients et des signants. Bas : plantation d'un arbre «remarquable» pendant la semaine du développement durable sur le site de Villejuif © Service communication.

Page 42 : réunion de travail © Service communication.

Glossaire

AFT : Accueil Familial Thérapeutique

AP-HP : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASH : Agent de service hospitalier

CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

CDEA : Centre de Diagnostic et d'évaluation de l'Autisme

CISPEO : Centre intersectoriel de soins pénalement ordonnés

CLSM : Conseil local de santé mentale

CME : Commission médicale d'établissement

CMP : Centre médico-psychologique

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CRAIF : Centre de Ressources Autisme Île-de-France

CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

DAC : Dispositifs d'accompagnement des cas complexes

DPEJ : Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse du Département

DPSP : Dispositif de prévention et de soins partagés

EIAS : Évènement indésirable associé aux soins

ELSA : Équipe de liaison et de soins en addictologie

EMISSAIRES : Équipe mobile intersectorielle de soins somatiques intégrés, en réseau, et évalués

EMPP : Équipe mobile Psychiatrie Précarité

EMPPRE : Équipe Mobile Psychiatrie Précarité Exclusion

EPS : Établissement public de santé

l'EPSNF : Établissement Public de Santé national de Fresnes

ESAT : Établissement ou service d'aide par le travail

GCS : Groupement de coordination sanitaire

GHT : Groupement hospitalier de territoire

GHU : Groupement hospitalo-universitaire

HNPH : Hôpital National Pédiatrique d'Hanoï

IFAS : Institut de formation des aides-soignants

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers

LSST : Lieu de Santé Sans Tabac

MCATMS : Maison des addictions, des troubles mentaux et de la santé 94 ouest

MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

ORS : Observatoire régional de santé

PACTE : Programme d'amélioration continue du travail en équipe

PAF : Psy Art Festival

PCO : Plateforme de coordination et d'orientation

PDAP : Plateforme de Diagnostic d'Autisme de Proximité

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMSP : Projet médico-soignant partagé

PRAPS : Programme régional d'accès à la prévention et aux soins

PREMS : Patient-Reported Expérience Measures

PROMS : Patient-Reported Outcome Measures

PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale

PTA : Plateforme territoriale d'appui

PTSM : Projets Territoriaux de Santé Mentale

QVCT : Qualité de Vie et de Conditions de Travail

RAPTS : Réponse accompagnée pour tous

RPS : Réhabilitation psychosociale

SAMI : Service d'Accueil Médical Initial

SDRE : Soins à la Demande du Représentant de l'Etat

SESAN : Service Numérique de SANté

SMPR : Service médico-psychologique régional

SRS : Schéma régional de santé

TDAH : Troubles de l'attention et /ou hyperactivité

TDI : Trouble du développement intellectuel

TEPAPS : Télémédecine en psychiatrie et addictologie Paris-Sud

TLC : Télé-consultation

TLE : Télé-expertise

TND : Troubles du neuro-développement

UETA : Unité d'évaluation et de Traitement pour adolescents

UGECAM : Unions pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie

UHSA : Unité hospitalière spécialement aménagée

UIRPS : Unité Intersectorielle de Réhabilitation Psychosociale

UJTP : Unité de Jour à Temps Partiel

ULPIJ : Unité Urgence et Liaison en Psychiatrie Infanto-Juvénile

UMD : Unité pour Malades Difficiles

UPPB : Unité de Périnatalité Parents Bébés

USA : Unité de soins pour Adolescents

USIA : Unité de Soins Intensifs Ambulatoires

CENTRE HOSPITALIER FONDATION VALLÉE

GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

GHT PSY SUD PARIS

Groupe hospitalier
Fondation Vallée - Paul Guiraud
54 avenue de la République - BP 20065
94806 Villejuif Cedex

www.psysudparis.fr

© GHT Psy sud Paris / Communication / Septembre 2025